

# RAPPORT ANNUEL 2018

---



GROUPE  
FALRET

# Sommaire

---

LE MOT DU PRÉSIDENT

**03**

---

FALRET,  
UN ENGAGEMENT CONSTANT

**08**

L'ŒUVRE FALRET | 09

FONDATION FALRET | 10

ALFAPSY | 11

LES CARTES des établissements et services | 12

LES TEMPS FORTS 2018 | 16

---

GESTION RH,  
DES RICHESSES PROFESSIONNELLES  
ET HUMAINES

**51**

---

PRÉSENTATION  
DES COMPTES 2018

**57**

---

ILS NOUS SOUTIENNENT

**61**

# 23

## Les grands Axes de développement

1

### **21** Mobiliser des ressources pour être acteur de sa vie

22 | PLAIDOYER POUR FAVORISER LA RÉSILIENCE

24 | ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

26 | DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL AU SERVICE DES PERSONNES

28 | DES COOPÉRATIONS TRANSVERSALES

30 | DES PARTENARIATS POUR SOUTENIR L'ACCÈS À L'INDÉPENDANCE

32 | L'INTERDISCIPLINARITÉ AU SERVICE DU RÉTABLISSEMENT

34 | SOUTENIR LES CAPACITÉS D'EMPOWERMENT [PRISE DE POUVOIR]

2

### **37** Développer des actions autour de l'habitat

38 | FAVORISER LA FLUIDITÉ DES PARCOURS DE VIE

41 | INSCRIRE DES DISPOSITIFS INNOVANTS SUR LE TERRITOIRE

42 | FACILITER L'ARTICULATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

3

### **45** Favoriser l'inclusion professionnelle

46 | CRÉER DES PASSERELLES

48 | L'EMPLOI, UN VECTEUR D'INCLUSION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE



# Le mot du Président

---

**Philippe FABRE FALRET**

Président de l'ŒUVRE FALRET et de la FONDATION FALRET

Aujourd'hui, le champ de la santé mentale évolue fortement ; les récentes réformes et plans au niveau de la santé, de l'emploi et du travail protégé, de l'action sociale, sur le parcours global coordonné, l'articulation territoriale des différents acteurs, la prise en compte des capacités de rétablissement et d' "empowerment" <sup>1</sup> [prise de pouvoir] en sont l'illustration...

Avec pour ambition d'améliorer les conditions de vie, d'inclusion sociale et de citoyenneté des personnes vulnérables psychiquement, FALRET s'inscrit activement dans cette mutation qui bouleverse les parcours de soins et de vie des personnes mais aussi le rapport de chacun à la santé mentale.

Comme le rappelle l'OMS<sup>2</sup>,  
la santé mentale est affaire de tous et de chacun.

---

(1) - L'empowerment désigne l'accroissement de la capacité d'agir de la personne malade via le développement de son autonomie, la prise en compte de son avenir et sa participation aux décisions la concernant. L'empowerment est étroitement lié à la notion de rétablissement. Source : PSYCOM  
(2) - Organisation Mondiale de la Santé

## Participer à la construction d'une société inclusive.

Dans notre pays qui peine toujours à prendre conscience de l'importance de la santé mentale, l'éducation à celle-ci est capitale pour favoriser la prévention précoce ainsi que l'accès aux soins et aux accompagnements dans la Cité. 80% des Français ne seront en effet jamais hospitalisés durant leur épisode de souffrance physique.

Avec sa fondation, le Groupe FALRET contribue à faire émerger cette priorité de santé publique à travers différentes opérations : soutien à la recherche-action, étude nationale *Clés d'actions en santé mentale* sur la stigmatisation, rencontres et débats durant les 3 jours de l'opération d'information CAP sur la Santé Mentale, mécénat pour former et sensibiliser par l'audiovisuel en 2018.

## Amplifier notre plasticité organisationnelle ; Développer la réactivité et l'adaptabilité de nos réponses ; Optimiser nos ressources d'ici 2020.

L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) convoque l'ensemble des acteurs du handicap, dont l'association ŒUVRE FALRET, à **évoluer, à se réorganiser et à innover pour répondre à la diversification** des

besoins grâce à **des dispositifs et des pratiques flexibles évitant les ruptures dans les parcours** des publics vulnérables.

Cette conception de **parcours dynamique** est portée depuis toujours par l'association qui avait amorcé des transformations en ce sens

ces dernières années, s'inscrivant par ailleurs dans la mise en œuvre des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) grâce à des projets **articulés entre les secteurs sanitaire, social et médico-social**.

2018 est donc une étape supplémentaire de mutation avec **la structuration de nos plateformes de services** pour moduler et ajuster toujours plus rapidement des réponses aux besoins et aspirations des personnes. La transformation des modalités d'orientation en direction d'un dispositif et non plus d'un établissement, devrait permettre une souplesse dans l'élaboration, le suivi et l'évolution du projet de vie et du parcours de santé, grâce à des passerelles entre différents services et établissements, et l'accès à des services de droit commun.

Dans cette optique, l'association a poursuivi activement la préparation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ; il s'agit d'exploiter **les possibilités de mutation** offertes par ce nouveau fonctionnement qui se mettra en œuvre en 2020 avec l'accord des autorités de tarification. Ceci permettra de **faire évoluer nos agréments, de moduler nos effectifs** pour répondre en temps réel à l'évolution des publics et de leurs besoins, de **mutualiser les moyens**, de créer des postes de **Coordinateur de parcours** pour conseiller les personnes, les soutenir dans leurs choix, chercher et associer les services nécessaires à la couverture de leurs besoins, etc.

## Mobiliser nos ressources pour apporter des réponses innovantes, respectueuses de la temporalité des besoins et demandes de chacun.

À travers partenariats et expérimentations, FALRET développe de nouveaux dispositifs de soutien et d'accès à une vie active et citoyenne : groupes d'entraide mutuelle, soutien des aidants, équipe mobile, habitat inclusif, logements et emplois accompagnés. La notoriété de l'ŒUVRE FALRET dans le secteur de la santé mentale nous a valu par ailleurs plusieurs sollicitations pour intervenir ou partager notre expertise à l'international comme à Moscou où Sandrine Broutin, Directrice Générale, a été invitée par l'Ambassade de France à prendre la parole lors d'une conférence, à l'initiative de la Chambre sociale de la Fédération de Russie, (l'équivalent de notre Conseil économique, social et environnemental), placée auprès du Ministre du travail et de la protection sociale, sur « le rôle des associations dans l'offre de services sociaux et médico-sociaux et leurs relations avec les pouvoirs publics : l'expérience Française ».

Avec le Japon, l'ESAT COTRA a reçu longuement une délégation vivement intéressée par nos modèles de travail protégé et d'emploi accompagné, mais aussi avec l'Équateur lors d'un congrès de psychiatrie ou encore plus récemment avec l'Italie.

### L'année a été marquée par :

- **L'ouverture d'un établissement sanitaire**, le Centre de Jour Bipol FALRET qui propose un programme d'autogestion des troubles de l'humeur et un programme d'Emploi Accompagné.
- **La signature avec la Mairie de Paris du protocole Dispositif de Logements Accompagnés pour l'Inclusion de personnes avec troubles psychiques** (DLAI), 41 places réparties sur 35 appartements gérés par l'ŒUVRE FALRET.
- **L'ouverture et la reprise de 4 nouveaux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)** en Île-de-France et dans l'Oise.
- **L'élaboration d'un nouveau type de séjour** pour les aidants et les aidés qui vient compléter notre dispositif de soutien des proches-aidants.
- **Un rapprochement avec l'association Les Funambules<sup>3</sup>** pour accueillir et soutenir les fratries confrontées aux troubles psychiques de l'un des leurs.
- **La recherche de locaux pour améliorer les conditions de vie** des personnes accompagnées et les conditions de travail des professionnels. FALRET s'est fortement mobilisé pour deux acquisitions immobilières de grande ampleur :

▶ *De nouveaux locaux dans le 18<sup>e</sup> réunissant les services d'accompagnement MASP Itinéraires FALRET et de protection des majeurs Ariane-FALRET ; ils contribuent de ce fait à favoriser les coopérations interprofessionnelles et une meilleure Qualité de Vie au Travail (QVT), notamment pour l'équipe de délégués mandataires qui s'est étoffée du fait du rapprochement avec l'ATRE<sup>4</sup>. L'aménagement a été particulièrement réfléchi pour des conditions d'accueil respectueuses des personnes et de la confidentialité des accompagnements.*

▶ *L'acquisition de locaux à Pantin permettra l'emménagement dès 2020 du siège FALRET, de l'ESAT Le Colibri, de l'Entreprise Adaptée L'Envol, de la MECS Les Marmousets, et son extension de 6 nouvelles places d'internat pour adolescents. Pour l'ESAT Le Colibri, ce sera l'opportunité d'intensifier son activité traiteur, et d'ouvrir un espace séminaire, tiers-lieu et co-working.*

(3) - Traité de fusion-absorption le 20 juin 2019

(4) - Date d'effet au 1er janvier 2019

## Penser et questionner nos actions avec les personnes concernées.

**M**otif essentiel du virage inclusif de l'action sociale, l'imprévisibilité et la singularité des parcours sont enfin prises en compte par le législateur qui affirme **le recentrage sur la personne**, sujet de droits, **et son projet individuel de vie**. Fidèle à l'essence de son métier qui est d'accompagner, de "faire avec" les personnes accueillies, FALRET veille à encourager leur participation à la vie du groupe. **Le recours aux savoirs issus de l'expérience des pairs-aidants**<sup>5</sup> depuis un certain nombre d'années contribue non seulement au rétablissement de ces derniers mais aussi à **l'enrichissement de nos pratiques et regards** : l'organisme de formation et de conseil ALFAPSY<sup>6</sup> développe ainsi ses interventions avec des formateurs-pairs ; le Centre de jour Bipol FALRET<sup>7</sup> a fait appel à eux avant même l'ouverture de ses portes pour réfléchir à son **programme d'empowerment**<sup>8</sup> **et d'autogestion de la maladie**.

Citons quelques moyens déjà mis en œuvre ou programmés :

- ▶ **Soutenir les formateurs-pairs ou pairs-aidants**, parfois isolés dans leur activité, avec la constitution d'un groupe de partage et d'échange mutuel ;
- ▶ **Solliciter le concours de pairs-aidants et proches-aidants** dans la création d'un département Ressources et Développement associatif en lien étroit avec le Conseil Scientifique de la FONDATION FALRET ;
- ▶ **Faire vivre notre Comité Éthique** qui réunit professionnels et personnes accompagnées pour interroger l'éthique de l'accompagnement au quotidien, centre du vivre ensemble institutionnel et sociétal ;
- ▶ **Prendre en compte les avis du Conseil Représentatif des Personnes Accompagnées (CRPA)** qui s'est donné pour mission de penser et se mobiliser pour les droits et aspirations des personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET. Nous sommes particulièrement vigilants après l'adoption de la Loi du 5 septembre 2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", au suivi de la réforme de l'obligation d'emploi des personnes handicapées, ses décrets d'application et les conséquences éventuelles pour les travailleurs d'ESAT.

## Interroger le projet associatif sur les enjeux et risques actuels.

**S'**appuyer sur le regard des personnes accompagnées, de l'entourage, des professionnels, est un préalable à la réflexion d'un nouveau projet pour le Groupe FALRET. Comment se saisir du contexte actuel pour en faire une opportunité d'évolution, pour mettre nos moyens et compétences au service de nouveaux publics avec d'autres acteurs aux logiques et philosophies d'actions différentes ? Autant de repères à repenser en lien avec nos racines, la vision avant-gardiste et toujours moderne du fondateur il y a plus de 170 ans. La logique gestionnaire et compétitive de plus en plus prégnante nous oblige à maintenir notre vigilance et notre exigence pour que l'accompagnement ne soit pas réduit à une somme de prestations, que la quantification et l'évaluation des résultats ne soient pas privilégiées au détriment de la **relation, socle de l'accompagnement, sa référence centrale**.

**Philippe FABRE FALRET,**  
Président de l'ŒUVRE FALRET et la FONDATION FALRET



***FALRET mobilise son expertise et ses ressources pour un accompagnement personnalisé, évolutif dans la durée, sans rupture de parcours.***



(5) - La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie, somatique ou psychique. Elle sous-tend l'idée que chacun, à travers son expérience de la maladie et de la vie, est capable d'une sorte d'« expertise du vécu ». Le pair-aidant comme l'aidé, à travers leurs efforts de socialisation et de transmission, sont susceptibles de développer une résilience, dans le sens de la reconstruction.

(6) - Cf. ALFAPSY p. 11

(7) - Cf. Centre de Jour Bipol FALRET p. 33

(8) - Op. cit. p.3

# FALRET, un engagement constant

## UN GROUPE, TROIS ENTITÉS EN SANTÉ MENTALE

FALRET s'articule aujourd'hui entre l'association ŒUVRE FALRET, la FONDATION FALRET et l'organisme de formation et de conseil ALFAPSY pour faire évoluer la condition sociale des personnes confrontées à une difficulté psychique ou sociale.

### UNE VISION

Croire en l'humanité qui nous lie les uns aux autres : se sentir responsable d'autrui, considérer chacun comme un sujet de droits et de désirs ayant sa place dans le vivre-ensemble sociétal, refuser de stigmatiser du fait de la "différence".

### DES VALEURS

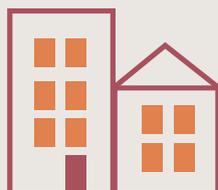
- Reconnaître l'autre fragilisé comme un être d'unicité, prendre en compte son altérité et sa singularité dans la rencontre, l'accueillir en respectant sa dignité humaine, cheminer avec lui et le soutenir au moment où il en a besoin sans porter atteinte à son intégrité d'homme.
- Faire vivre au quotidien des valeurs d'hospitalité en se rendant disponible, de bonté en se souciant de l'autre, d'équité pour une société où penser et vivre ensemble.

### DES MISSIONS

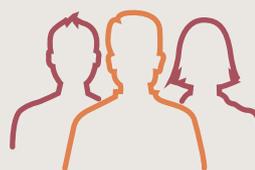
- Accueillir les personnes fragilisées et vulnérables, les accompagner dans la réalisation de leur projet de vie et soutenir leurs familles et l'entourage.
- Militer pour faire entendre la voix des personnes marquées par un stigmate qui les exclut, permettre leur pleine et effective participation dans la société quel que soit leur degré de handicap.
- Former à la mise en œuvre d'une société inclusive, encourager la recherche-action, les formations et la transmission des savoirs pour améliorer la culture de la santé mentale et les conditions de vie des personnes fragilisées à l'échelle nationale.



3150  
personnes  
accompagnées  
en 2018



43  
établissements,  
services et dispositifs  
innovants



+600  
salariés  
et bénévoles



56  
millions  
d'euros  
de budget

# L'ŒUVRE FALRET

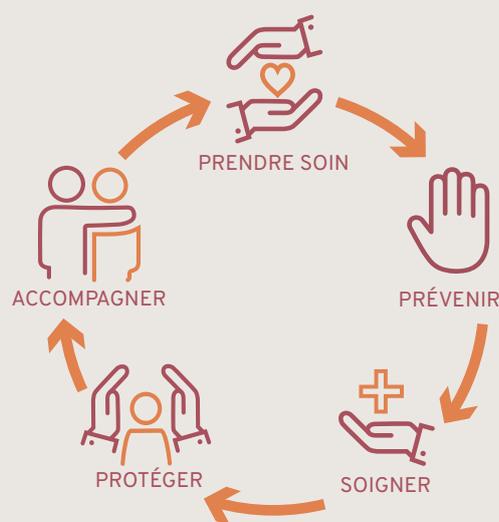
## Créer des dispositifs au service du projet de vie de chacun

### ACCOMPAGNER CELUI QUI EN A BESOIN

Pionnière du médico-social en France depuis 1841, l'ŒUVRE FALRET accueille et accompagne un public vulnérable : enfants, adolescents, adultes en difficulté, en situation de fragilité ou de handicap psychique, ou encore présentant un Trouble du Spectre Autistique.

“ **... pour donner les moyens à chaque personne de devenir actrice de sa vie**

En dépit des obstacles engendrés par la maladie mentale<sup>9</sup>, les traumatismes ou les accidents de vie, chacun peut avec une aide appropriée (re)construire sa vie pour trouver sa place dans la société et se réaliser. L'ŒUVRE FALRET mobilise ses richesses humaines et matérielles pour donner les moyens à chaque personne de devenir actrice de sa vie ; elle épaulé chacun dans la mise en œuvre de son projet personnel, dans le respect de ses besoins et ses aspirations ; elle tisse un réseau de soutien pour vivre le mieux possible et nourrir les ressources du rétablissement.



### LES PRINCIPAUX CHAMPS D'INTERVENTION DES ÉTABLISSEMENTS

- Protection des mineurs confiés par l'ASE<sup>10</sup>
- Protection judiciaire des majeurs
- Entraide et soutien aux aidants et fratries
- Insertion sociale et exercice de la citoyenneté
- Accompagnement vers et dans l'emploi
- Accompagnement médico-social
- Accompagnement et prévention sanitaire

### ADAPTER UNE OFFRE DE SERVICES ET DE SOINS

L'ŒUVRE FALRET mène ses actions à travers une approche ouverte sur le monde, en partenariat avec les institutions, les structures publiques ou privées, sanitaires, sociales et de droit commun, les familles et les proches. Elle s'implique auprès des pouvoirs publics et des réseaux professionnels afin de contribuer à l'amélioration des politiques sociales, avec la participation du public qu'elle accompagne.

Parce qu'elle a conscience de la complexité de chaque situation, l'association œuvre, avec expertise et attention, à développer des dispositifs complémentaires pour un accompagnement personnalisé, évolutif dans la durée, sans rupture de parcours.

(9) - On parle aussi de maladie psychique, de trouble de santé mentale, de trouble psychiatrique, ou trouble psychique... pouvant générer un Handicap Psychique, reconnu par la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 (loi N° 2005-102, JO N° 36 du 12 février 2005 page 2353)

(10) - ASE : Aide Sociale à l'Enfance

# FONDATION FALRET

## Militer pour une société inclusive

Créée en 2013, la FONDATION FALRET agit pour faire évoluer la condition des personnes confrontées à la souffrance psychique et la perception du grand public sur la santé mentale et ses enjeux.

### Les trois piliers de son développement

- 1 DÉVELOPPER ET FINANCER**  
la Recherche-Action sur les pratiques sociales et médico-sociales de l'accompagnement en santé mentale.
- 2 PROMOUVOIR L'INNOVATION**  
de dispositifs et de savoir-faire pluridisciplinaires.
- 3 LUTTER CONTRE L'EXCLUSION**  
par des actions de sensibilisation, de prévention et d'information sur la stigmatisation en santé mentale.

La FONDATION FALRET s'est concentrée durant l'année 2018 sur la lutte contre les discriminations avec sa campagne d'information CAP sur la Santé Mentale<sup>(1)</sup> et le mécénat en faveur de la formation et la prévention par l'audiovisuel.

### SAUVEGARDE DU CENTRE NATIONAL AUDIOVISUEL EN SANTÉ MENTALE (CNASM)

Le CNASM propose un vivier de documents audiovisuels sur la santé mentale et la psychiatrie contemporaine. Son fonds de 3000 titres archivés est accessible au visionnage pour les chercheurs, étudiants, acteurs de la santé mentale et entreprises engagées. Le CNASM met à disposition son expertise avec la réalisation sur mesure de supports multimédias et l'animation de débats avec des intervenants scientifiques et médicaux.

### PROMOTION D'ŒUVRES SUR LA RÉALITÉ DES PERSONNES VIVANT AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES

Le Festival Psy de Lorquin est un rendez-vous annuel de l'actualité audiovisuelle en santé mentale et un lieu de promotion de créations cinématographiques réalisées par des professionnels de l'image, mais aussi des professionnels du soin, des associations, des familles et les personnes concernées par des troubles psychiques.



**Le Prix Vidéo Arts Convergences** récompense chaque année des courts-métrages sur le thème : *Il faut bien vivre avec une maladie psychique !* La FONDATION FALRET soutient depuis 2015 l'association Arts Convergences qui rassemble autour de projets culturels et artistiques des artistes expérimentés et des personnes ayant des difficultés psychiques.

(1) - Cf. p. 22 PLAIDOYER POUR FAVORISER LA RÉSILIANCE, MOTEUR DU RÉTABLISSEMENT - Extraits : 20 Enseignements pour améliorer la santé mentale des Français de la FONDATION FALRET - CAP sur la Santé Mentale - 14, 15, 16 Mai 2018

# ALFAPSY

## Transmettre les savoirs

---

### FAVORISER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ALFAPSY, organisme de formation et de conseil en santé mentale, intervient auprès des professionnels du champ éducatif, social et médico-social, ainsi que des entreprises. Ses différentes formations permettent de mieux comprendre et d'appréhender la fragilité psychique d'une personne pour favoriser la tolérance sociale des effets de ses symptômes et adapter son environnement à ses besoins particuliers.

### RECONNAÎTRE ET RECOURIR AUX COMPÉTENCES DES FORMATEURS-PAIRS

Dans le cadre de ses interventions, ALFAPSY s'appuie sur un binôme d'experts composé d'un professionnel et d'un formateur-pair, c'est-à-dire une personne formée et habilitée à co-construire et co-animer les sessions autour de son savoir expérientiel.

La spécificité d'ALFAPSY réside dans cette collaboration étroite avec les formateurs-pairs, au nombre de 10 à intervenir, avec leur expertise du vécu.

Ayant connu la souffrance psychique, ils savent mieux que quiconque expliquer comment ils ont appris à vivre avec leur pathologie au quotidien. Placés sur un pied d'égalité avec leur

“ **En 2018, 50 modules de formation ont été dispensés dont 33 animés à deux voix : formateurs-pairs et formateurs professionnels.**

binôme, ils partagent ainsi leur savoir, permettent de changer de posture et de porter un regard différent sur les personnes en fragilité psychique, en s'appuyant sur leurs forces pour avancer.

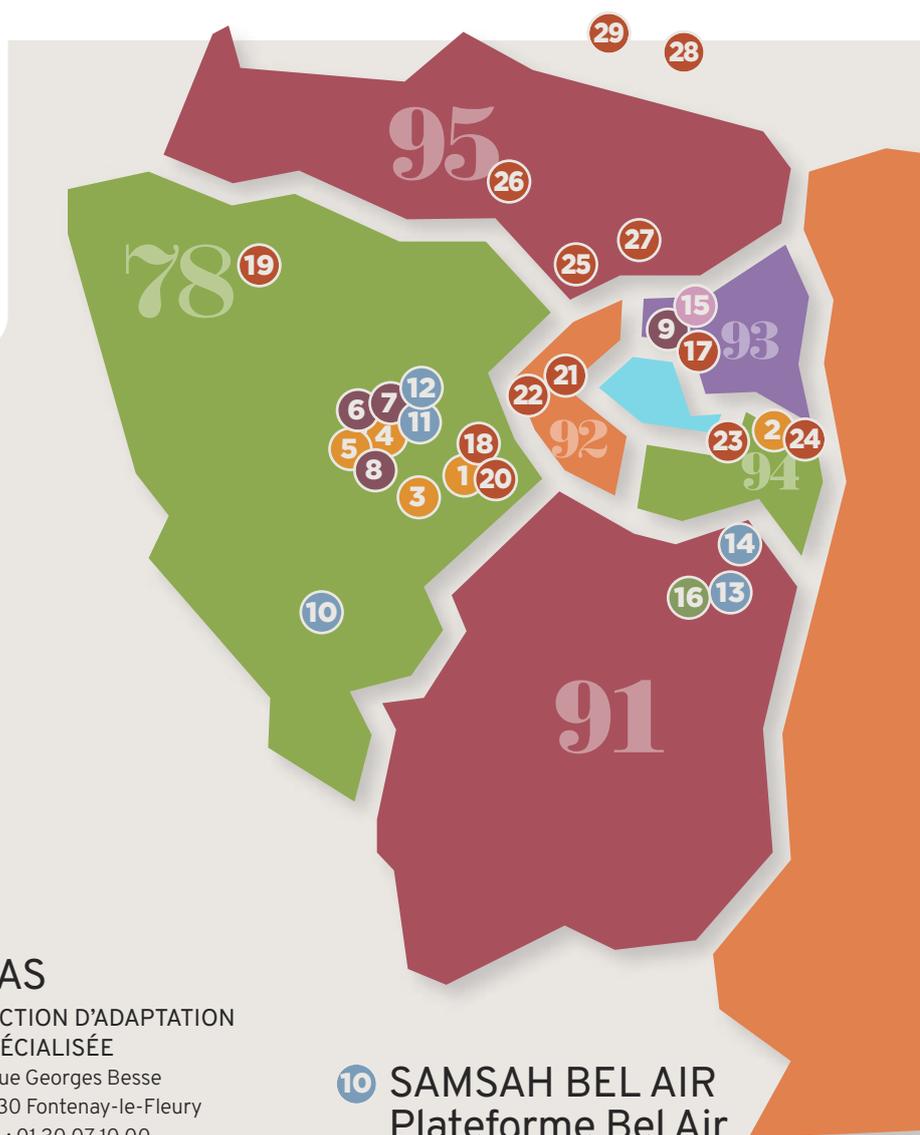


### Transmettre son savoir expérientiel contribue au rétablissement

« Témoigner de ma souffrance, de mes angoisses, de mes peines, et de mes progrès, devenait possible et les stagiaires venus se former étaient touchés par ma démarche. Ainsi ma vie retrouvait un sens après tant d'errance et ceci aussi grâce au soutien des autres pairs. Pour moi, c'est cela mon rétablissement : une meilleure confiance en moi, une nouvelle raison de vivre, un sens à donner à ma maladie et à mon existence. »

# Carte des établissements en Île-de-France 2019

- INSERTION SOCIALE
- INSERTION PROFESSIONNELLE
- MÉDICO-SOCIAL
- FORMATION
- SANITAIRE
- ENTRAIDE



## 1 La Marcotte

CENTRE D'HÉBERGEMENT  
ET DE RÉINSERTION SOCIALE  
1 bis, rue de Limoges - 78000 Versailles  
Tél. : 01 39 51 01 00

## 2 CHRS Ensape

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET  
DE RÉINSERTION SOCIALE  
(COLLECTIF ET DIFFUS)  
46, avenue Ernest Renan  
94120 Fontenay-sous-Bois  
Tél. : 01 43 94 01 05

## 3 La Colline

FOYER D'HÉBERGEMENT  
ANTENNE DU SERVICE APPUI'S  
2 bis, rue Francisco Ferrer  
78210 St-Cyr-l'École  
Tél. : 01 30 07 23 00

## 4 SAVS Montaigne

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
À LA VIE SOCIALE  
7, rue Pasteur - 78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 30 14 12 60

## 5 Équipe Mobile Passerelle

7, rue Pasteur - 78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 06 85 99 19 16 - 01 30 14 12 60

## 6 ESAT Cotra

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE  
D'AIDE PAR LE TRAVAIL  
7, rue Georges Besse  
78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 30 07 10 00  
[www.esat-cotra.com](http://www.esat-cotra.com)

## 7 SAS

SECTION D'ADAPTATION  
SPÉCIALISÉE  
7, rue Georges Besse  
8330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 30 07 10 00

## 8 Service Emploi Accompagné 78

24, rue René Dorme  
78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 88 60 99 00

## 9 Service Emploi Accompagné 93

2-8, rue Albert Dhalenne  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 58 79 20 20

## 10 SAMSAH BEL AIR Plateforme Bel Air

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES  
HANDICAPÉS  
27, rue Gustave Eiffel ZA du Bel Air  
78120 Rambouillet - Tél. : 01 61 39 55 10

## 11 12 Résidences Les Sources

FOYER DE VIE & FOYER D'ACCUEIL  
MÉDICALISÉ  
28, rue de la Démènerie  
78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 30 07 15 50



## 13 Résidence du Docteur Jules FALRET

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ  
39, avenue de l'Europe - 91210 Draveil  
Tél. : 01 69 39 24 50

## 14 Résidence du Docteur Paul Gachet

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE  
10-14, avenue du chemin de Mesly  
94000 Créteil - Tél. : 01 48 84 62 50

## 15 Bipol FALRET

CENTRE DE JOUR  
2-8, rue Albert Dhalenne  
93400 Saint-Ouen - Tél. : 01 58 79 20 20  
[www.bipolfalret.org](http://www.bipolfalret.org)

## 16 ALFAPSY

CONSEIL ET FORMATION  
EN SANTÉ MENTALE  
39, avenue de l'Europe  
91210 Draveil - Tél. : 01 69 39 24 5  
[www.alfapsy.fr](http://www.alfapsy.fr)

## 17 Les Funambules

ACCUEIL ET SOUTIEN  
DES FRATRIES  
2-8, rue Albert Dhalenne  
93400 Saint-Ouen - Tél. : 07 66 24 54 11  
[www.associationlesfunambules.com](http://www.associationlesfunambules.com)

## GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)

### 18 GEM Créations

11, rue Edmé Frémy  
78000 Versailles  
Tél. : 09 51 69 71 62

### 19 GEM Avenir

9, rue Henri Dunant  
78130 Les Mureaux  
Tél. : 09 51 69 71 62

### 20 GEM Équilibre

106, rue de Versailles  
78150 Le Chesnay  
Tél. : 01 39 43 52 97

### 21 Le Bon accueil

10, rue Jean-Baptiste Lebon  
92000 Nanterre  
Tél. : 09 84 12 27 36

### 22 GEM Le Club

9, rue Etienne Marcel  
92250 La Garenne-Colombes  
Tél. : 01 57 67 77 70

### 23 J'aime le GEM

17, rue Baüyn de Perreuse  
94120 Nogent-sur-Marne  
Tél. : 01 48 77 02 95

### 24 GEM Dynamique professionnelle

36, rue Couderchet  
94120 Fontenay-sous-Bois  
Port : 06 26 50 02 34

### 25 GEM Y Croire

13, rue Gaston Daguenet  
95100 Argenteuil  
Tél. : 09 53 14 50 10

### 26 GEM Point d'Attache

3, quai Bucherelle  
95300 Pontoise  
Tél. : 01 30 31 21 24

### 27 GEM L'Oasis

16, boulevarddu petit château  
95600 Eaubonne  
Tél. : 09 54 44 35

### 28 GEM Le Renouveau

18, rue Emile Bousseau  
60600 Clermont  
Tél. : 09 54 44 35 54

### 29 GEM Le Club Beauvaisien

69, rue Desgroux  
60000 Beauvais  
Tél. : 03 44 14 00 81

# Carte des établissements de Paris 2019

- INSERTION SOCIALE
- INSERTION PROFESSIONNELLE
- MÉDICO-SOCIAL
- PROTECTION DE L'ENFANCE

## \* ŒUVRE FALRET FONDATION FALRET

SIÈGE

49, rue Rouelle - 75015 Paris

Tél. : 01 58 01 08 90

[www.falret.org](http://www.falret.org)

[www.fondation-falret.org](http://www.fondation-falret.org)

**SAVS FALRET Paris**  
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
À LA VIE SOCIALE

### **30** SAVS 12<sup>e</sup>

1 bis, impasse Druinot - 75012 Paris

Tél. : 01 55 78 88 17

### **30** SAVS 17<sup>e</sup>

135, rue de Saussure - 75017 Paris

Tél. : 01 48 88 86 90

### **31** Foyer FALRET

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET  
DE RÉINSERTION SOCIALE  
(COLLECTIF ET DIFFUS : 12<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>)

50, rue du Théâtre - 75015 Paris

Tél. : 01 56 77 20 00

### **32** Résidence Marie Laurencin

FOYER DE VIE

114, rue du Temple - 75003 Paris

Tél. : 01 75 43 19 20

### **33** Logements accompagnés FALRET

DISPOSITIF DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS  
POUR L'INCLUSION DES PERSONNES  
(DLAI : 11, 17, 19<sup>e</sup>)

114, rue du Temple - 75003 Paris

Tél. : 01 75 43 19 20

### **34** Résidence Castagnary

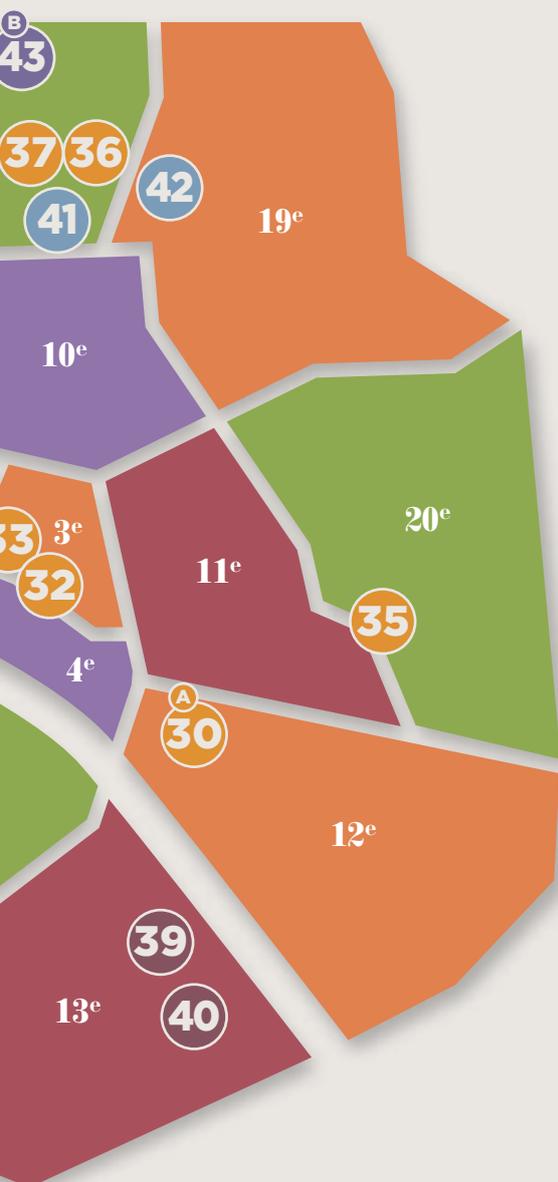
LOGEMENTS D'INSERTION (15<sup>e</sup>)

15, rue Castagnary - 75015 Paris

Tél. : 01 45 33 46 64



# Carte des établissements de Paris 2019



## 35 Résidence Delaître

RÉSIDENCE ACCUEIL  
EN LOGEMENTS DIFFUS (9, 20<sup>e</sup>)  
5, rue Delaître - 75020 Paris  
Tél. : 09 79 72 13 90

## 36 MASP Itinéraires FALRET

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIAL PERSONNALISÉ  
17, rue des Fillettes - 75018 Paris  
Tél. : 01 44 65 66 50

## 37 Ariane-FALRET

SERVICE MANDATAIRE À  
LA PROTECTION DES MAJEURS  
17, rue des Fillettes - 75018 Paris  
Tél. : 01 43 58 86 86

## 38 Service Appui'S Groupement ACE

4, passage Geffroy Didelot - 75017 Paris  
Tél. : 01 44 70 92 92

## Le Colibri

## 39 ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

58, rue du Dessous-des-Berges  
75013 Paris - Tél. : 01 56 61 72 72  
[www.lecolibri-paris.com](http://www.lecolibri-paris.com)

## 40 L'Envol

ENTREPRISE ADAPTÉE  
58, rue du Dessous-des-Berges  
75013 Paris - Tél. : 01 56 61 72 72

## 41 SAMSAH

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES  
HANDICAPÉS  
27-29, rue Pajol - 75018 Paris  
Tél. : 01 44 65 66 59

## 42 Résidence du Docteur Arnaud

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE  
52, rue Riquet - 75019 Paris  
Tél. : 01 53 26 53 80

## A 43 Les Marmousets

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE  
SOCIAL  
40, Cité des Fleurs - 75017 Paris  
Tél. : 01 46 27 11 20

## B 43 Les Marmousets

SERVICE DE PRÉPARATION À  
L'AUTONOMIE EN APPARTEMENTS  
PARTAGÉS  
93, rue de la Chapelle - 75018 Paris  
Tél. : 01 77 11 52 36

# Les temps forts de 2018

## Janvier

### **1** 16<sup>E</sup> ÉDITION DU CONGRÈS DE L'ENCÉPHALE, PARIS

Présentation à la communauté scientifique du premier dispositif sanitaire FALRET : le Centre de Jour Bipol FALRET.

### **2** UN CLIP VIDÉO POUR SENSIBILISER À L'ISOLEMENT LIÉ AUX TROUBLES PSYCHIQUES

Tournage gracieux d'un spot vidéo de sensibilisation sur la santé mentale par des étudiants de l'EICAR pour l'ŒUVRE FALRET.



## Février

### **3** OUVERTURE DU CENTRE DE JOUR BIPOL FALRET, ST-OUEN

Ce dispositif apporte aux personnes souffrant de troubles de l'humeur des solutions concrètes et des ressources au rétablissement ; il propose aussi un accompagnement personnalisé pour accéder et évoluer dans le monde professionnel.



## Mars

### **5** SISM : PARENTALITÉ ET ENFANCE

Campagne d'information digitale pour les Semaines d'Information de la Santé Mentale (SISM) avec la diffusion de 12 témoignages filmés de personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET qui racontent leur expérience en tant que "parent de" ou "enfant de".

### **6** RENCONTRES EN TERRITOIRES BIPOLAIRES

Contribution de l'ŒUVRE FALRET à un café-débat sur l'emploi et les troubles bipolaires, à l'occasion de la Journée Mondiale des Troubles Bipolaires, avec la Fondation FondaMental et Argos 2001.

### **7** SAVOIRS EXPÉRIENTIELS ET RÉTABLISSMENT

Participation d'ALFAPSY au Forum Rétablissement en santé mentale.

### **8** CONFÉRENCE À MOSCOU DE L'ŒUVRE FALRET

Place des associations françaises dans l'économie sociale et solidaire : l'exemple français.



# Les temps forts de 2018

## Avril

### 9 SANTÉ MENTALE ET LOGEMENT

Signature de la Charte de partenariat Santé Mentale et Logement dans les Yvelines.

### 10 RECHERCHE-ACTION : MALADIES PSYCHIQUES ET PRATIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT

La FONDATION FALRET récompense le projet de recherche *Distinguer les facteurs de réussite de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap du point de vue de l'employeur*, porté par l'association ALPHA<sup>12</sup> et la Mutualité Française Anjou-Mayenne, en partenariat avec le CREHPSY<sup>13</sup> et ICI-Angers.



(12) - Association Ligérienne Personnes Handicapées Adultes  
(13) - Centre de Ressources sur le Handicap PSYchique  
(14) - Centre National Audiovisuel en Santé Mentale

## Mai

### 11 2<sup>E</sup> ÉDITION DE L'OPÉRATION CAP SUR LA SANTÉ MENTALE, LA DÉFENSE

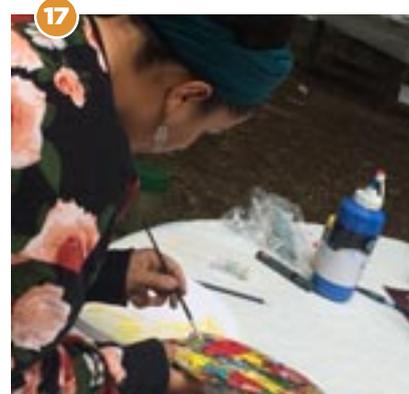
La FONDATION FALRET va à la rencontre du monde de l'entreprise et du grand public en partenariat avec France Info à travers 12 tables rondes durant 3 jours sur la santé mentale dans la société et au travail.

### 12 SALON HANDICAP, EMPLOI ET ACHATS RESPONSABLES

L'ESAT Le Colibri et l'ESAT COTRA sont au rendez-vous pour présenter leurs savoir-faire.

### 13 114<sup>E</sup> CONGRÈS DES NOTAIRES, CANNES

FALRET, faisant appel à la générosité du public, est présent à cet évènement annuel.



## Juin

### 14 2<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL MA SEXUALITÉ N'EST PAS UN HANDICAP

Participation à cet évènement sur l'accès, la prévention et l'éducation à la sexualité pour et par des personnes en situation de handicap organisé par le CRÉDAVIS et l'ADAPT.

### 15 38<sup>E</sup> FESTIVAL PSY DE LORQUIN

La FONDATION FALRET soutient ce rendez-vous annuel de l'audiovisuel en santé mentale organisé par le CNASM<sup>14</sup>.

### 16 PSYCHODON

Contribution à cette première édition pour mobiliser la société sur la recherche en santé mentale, l'accompagnement, la prévention et pour collecter des fonds.

### 17 JOURNÉE ARTISTIQUE ANNUELLE L'ART ET L'ÊTRE

Rencontre de personnes accompagnées et de professionnels autour d'activités artistiques communes.

### 18 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ŒUVRE FALRET

Célébration des 20 ans de la présidence de Philippe Fabre Falret.



# Les temps forts de 2018

## Juillet

### **19 UP FOR HUMANNESS - CHAIRE INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT SOCIAL DE L'ESSEC**

Accueil de jeunes étudiants pour une journée d'échanges et de réflexions au sein du Foyer FALRET (CHRS).

### **20 NOUVEAUX LOCAUX, UN ENVIRONNEMENT PLUS ACCUEILLANT**

Acquisition d'un ensemble immobilier à Pantin (MECS Les Marmousets, l'ESAT Le Colibri, l'Envol (EA), le siège FALRET) et de locaux dans le 18<sup>e</sup> (service Ariane-FALRET, MASP Itinéraires FALRET).



## Août

### **21 LANCEMENT DU CONSEIL REPRÉSENTATIF DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES**

La mission du CRPA est de penser et de se mobiliser pour porter les droits et aspirations des personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET selon cinq concepts fondateurs : citoyenneté<sup>15</sup>, utopie<sup>16</sup>, plaisir<sup>17</sup>, empowerment<sup>18</sup>, rétablissement<sup>19</sup>.

### **22 LE PÔLE INSERTION SOCIALE 78**

accueille des étudiants participant à la Paris Summer School of Social Work, organisée par l'École Pratique de Service Social.

## Septembre

### **23 SÉJOURS RÉPIT POUR LES AIDANTS**

L'association organise chaque année des séjours de soutien pour les proches-aidants confrontés à la souffrance psychique de l'un des leurs.

### **24 FALRET, LAURÉAT DE L'APPEL À CANDIDATURE : EMPLOI ACCOMPAGNÉ**

Deux services Emploi accompagné mis en œuvre dès 2019 dans le 78 et le 93.



## Octobre

### 25 LA PARENTALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

Organisation d'un colloque par le Pôle Insertion Sociale 78 réunissant les personnes accompagnées et les partenaires en santé mentale du territoire.

### 26 PORTES-OUVERTES DE L'ESAT COTRA

Deux journées de rencontre proposées aux entreprises et partenaires, puis aux acteurs en santé mentale.

### 27 EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Visite d'une délégation japonaise à l'ESAT COTRA.

Japan Organization for Employment of the Elderly, Persons with Disabilities and Job Seekers (JEED), National Institute of Vocational Rehabilitation (NIVR)

### 28 L'ENSEIGNE RAPIDE S'ENGAGE POUR LA SANTÉ MENTALE

Reversement à FALRET durant 7 jours d'un euro pour chaque commande versée.



## Novembre

### 29 LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Signature à l'Hôtel de ville de Paris du protocole DLAI, un projet de logement accompagné de 41 places, à l'occasion d'une grande journée de conférence sur le logement et les troubles psychiques.

### 30 FALRET ACTIF DURANT LES CONGRÈS

- Colloque des 20 ans de l'association SCHIZO'OU! à Paris.
- Congrès Français de Psychiatrie, à Nantes : Histoire et réalités institutionnelles du secteur médico-social en santé mentale.

### 31 RENCONTRES RÉGIONALES DU CÉAPSY

au Ministère des Solidarités et de la Santé.

### 32 CÉLÉBRATION DES 10 ANS DE LA RÉSIDENCE DU DOCTEUR JULES FALRET

### 33 LUMIÈRE SUR L'ÉQUIPE MOBILE PASSERELLE

Reportage de la chaîne TV Bulgare NOVA sur l'exemplarité du dispositif.

### 34 SOUTENIR LA SOCIO-ESTHÉTIQUE

Campagne de collecte en faveur de la socio-esthétique à l'occasion du GivingThursday.

## Décembre

### 35 CONFÉRENCE À QUITO, ÉQUATEUR

Fonctionnement du médico-social en France avec pour exemple l'ŒUVRE FALRET.



(15) - Parler, écouter, militer, agir

(16) - "L'utopie ne signifie pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. L'utopie d'hier peut devenir la réalité." Théodore Monod

(17) - Convivialité, confiance, énergie, ouverture, solidarité et joie

(18) - Op. cit. p. 3

(19) - "Le rétablissement, c'est une attitude, une façon d'aborder la journée et les difficultés qu'on y rencontre. Cela signifie que je sais que j'ai certaines limitations et qu'il y a des choses que je ne peux pas faire. Mais plutôt que de laisser ces limitations être une occasion de désespoir, une raison de laisser tomber, j'ai appris qu'en sachant ce que je ne peux pas faire, je m'ouvre aussi aux possibilités liées à toutes les choses que je peux faire." Patricia Deegan, 1988



# Les grands axes de développement de 2018

---

## 1

### Mobiliser des ressources pour permettre à chacun d'être acteur de sa vie

---

FALRET développe un ensemble de dispositifs destinés à améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique et des populations vulnérables : enfants, adolescents et jeunes, familles, adultes en précarité sociale, ou encore placés sous-main de justice. Quelle que soit la durée de l'accompagnement, ce dernier doit mettre en place un tissu relationnel souple et solide pour soutenir la personne, son entourage, et mobiliser les ressources nécessaires à l'exercice de sa citoyenneté et du rétablissement. Dans cette dynamique, FALRET encourage activement l'entraide entre pairs et le recours aux savoirs expérientiels, terreau de résilience et "d'empowerment"<sup>(20)</sup>.

(20) - Op. cit. p. 3

# Plaidoyer pour favoriser la résilience, moteur du rétablissement

Extraits : 20 Enseignements pour améliorer la santé mentale des Français de la FONDATION FALRET  
CAP sur la Santé Mentale - 14, 15, 16 Mai 2018

La résilience est un parcours personnel qui implique les autres dans la (re)prise de pouvoir sur son projet de vie.

## ÉPAULER LA PERSONNE DANS LA RÉALISATION DE SON PROJET DE VIE

- ▶ L'accompagnement doit être personnel, fondé sur les aspirations et capacités de la personne et non sur des objectifs de l'accompagnateur ou du psychiatre.
- ▶ Son rôle majeur est d'ouvrir des portes et des possibles pour trouver le déclic, faire naître l'envie, redonner du goût et du plaisir à revenir parmi les autres.
- ▶ Il doit être clair, transparent et inconditionnel.
- ▶ Il doit être fondé sur des valeurs personnelles et humaines fortes : accueil, écoute, bienveillance, disponibilité, non-jugement, espoir.
- ▶ Il doit être réalisé par des professionnels capables de s'investir personnellement dans la relation, d'évaluer les capacités, susciter l'envie et créer un univers des possibles, pousser la personne à être actrice de son rétablissement et surtout croire en la capacité de la personne à se rétablir.
- ▶ Il doit agir autant vis-à-vis de la personne pour l'encourager, la soutenir, la supporter que vis-à-vis de l'environnement : famille, amis, travail...
- ▶ Il doit idéalement inclure la paire-aidance comme complément expérientiel aux savoirs experts des professionnels.

## FAIRE ÉVOLUER L'ENVIRONNEMENT

- ▶ Rendre les dispositifs d'accompagnement souples, flexibles et eux-mêmes résilients : donner, par exemple, à une personne accueillie au sein d'un Foyer d'Accueil Médicalisé, la possibilité d'exercer une activité professionnelle ou d'intégrer un logement accompagné...
- ▶ Diminuer les règles et les normes pour permettre l'expression du singulier.
- ▶ Transformer le regard des médias sur la psychiatrie. Les journalistes veulent faire de l'extraordinaire, du sensationnel avec la psychiatrie à travers de malheureux faits divers. Mais la psychiatrie n'a rien d'extraordinaire : elle est simplement humaine. Les médias construisent une dynamique toxique pour les malades et ceux qui leur viennent en aide.



**Les familles ont besoin d'être musclées pour participer à cette transformation, pour devenir des tuteurs de résilience. Nous sommes aussi des pairs-aidants. »**

*Claudine Karinthi, bénévole et présidente UNAFAM 60*

**« Pendant la formation, je me suis rendue compte que c'était le cadre qui construisait quelque chose et qu'on tissait notre chemin de rétablissement ensemble. La sensibilité revenait et tout à coup, ça nous touchait dans notre propre humanité. »**

*Véronique Signori, formatrice-paire*

**« Ce qui vous a fait souffrir, vous en tirez un avantage. Changer la fragilité en sensibilité, c'est ce qui opère une vraie révolution. »**

*Dr Denis Maquet, psychiatre*



# Accompagner les enfants et adolescents dans la construction de leur vie

## LES MARMOUSETS MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

La MECS Les Marmousets veille à protéger sur le plan physique et moral les enfants confiés par l'ASE<sup>(21)</sup>, ou placés par le juge pour enfants. Il s'agit d'assurer leur éducation et leur bien-être, en lien avec les acteurs du secteur, ainsi que de préparer un retour dans le milieu d'origine si cela est possible. La MECS accueille et accompagne 27 enfants.

Conjuguant deux modalités d'accueil – **l'Internat éducatif et l'accueil familial qui a accompagné cinq jeunes en 2018** – la MECS nourrit un lien étroit entre les professionnels par des temps de travail collectif entre éducateurs et assistants familiaux, ainsi qu'entre les enfants avec des activités communes : goûters, sorties en groupe, temps festifs... Cette dynamique de groupe contribue à proposer des espaces de vie et de socialisation favorisant l'évolution individuelle des enfants, mais également le vivre ensemble en tant que citoyen en devenir. La prise en compte du parcours des jeunes convoque également l'équipe à diversifier ses modalités d'accompagnement pour favoriser l'inclusion scolaire et/ou spécialisée.

**L'accompagnement d'enfants ayant des troubles psychologiques et/ou comportementaux constitue une réalité de plus en plus prégnante, ce qui requiert la nécessité de favoriser les interventions précoces et le développement de services de qualité incluant de manière transversale tous les acteurs concernés** : professionnels, services spécialisés, agents, usagers, familles. Le travail en lien avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, le médecin responsable du Centre Médico-Psychologique de secteur, l'équipe éducative de l'école est ainsi primordial pour assurer un accompagnement individualisé de qualité et une continuité de soins et/ou thérapeutique.

## LE SERVICE DE PRÉPARATION À L'AUTONOMIE

Le Service de Préparation à l'Autonomie mène un travail psycho-socio-éducatif auprès de 10 adolescents âgés de 16 à 21 ans, logés dans trois appartements parisiens.

En 2018, un travail autour de temps collectifs a été mené par l'équipe pour rompre l'isolement des jeunes dans leurs appartements et créer une dynamique de groupe. L'année a également été marquée par les nouvelles procédures mises en place entre la ville de Paris et la Préfecture de Police concernant la régularisation des Mineurs Non Accompagnés, 80 % des jeunes accueillis. **Le nouveau protocole a permis de simplifier les démarches pour les professionnels, mais aussi de rendre ces démarches moins anxiogènes pour les jeunes.**

(21) - ASE : Aide Sociale à l'Enfance

Accompagner les enfants  
et les adolescents  
dans la construction de leur vie

---



# Des dispositifs d'accueil au service des personnes confrontées à la souffrance psychique, des fratries et des aidants

## LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

L'ŒUVRE FALRET gère depuis 2005 douze Groupes d'Entraide Mutuelle en Île-de-France et dans l'Oise. Les GEM favorisent l'insertion dans la Cité, prévenant l'isolement et l'exclusion sociale, soutenant le devenir de leurs adhérents en tant qu'acteurs et décideurs de leur vie.

Ouverts à toutes les personnes en situation de fragilité psychique, les GEM permettent de partager des moments conviviaux, de restaurer et maintenir des liens sociaux, de reprendre confiance en elles-mêmes. **La dimension d'entraide, fondamentale dans les GEM, consubstantielle même, est vue comme un vecteur pour des projets collectifs. L'innovation et l'originalité de ces lieux réside dans la constitution d'associations d'usagers, gérées par les adhérents eux-mêmes.** Cela leur permet d'être acteurs dans la construction quotidienne du groupe, de participer à son évolution, faisant ainsi l'expérience concrète de leur citoyenneté à travers une démocratie participa-

tive regroupant l'association marraine, l'association gestionnaire, les adhérents, les bénévoles et les partenaires des GEM.

Les adhérents s'impliquent de plus en plus dans l'autogestion pour que les GEM soient ouverts le plus possible ; ils vont à rencontre de ceux qui pourraient en avoir besoin, par le biais par exemple d'une permanence mise en place en 2018 par le GEM Y Croire à Argenteuil avec la Clinique d'Orgemont.



***Non seulement le GEM permet aux personnes en situation de fragilité psychique d'avoir une vie en dehors des troubles, mais en plus, il leur donne la possibilité d'accomplir des réalisations collectives auxquelles chacun peut prendre part (organiser une sortie, gérer la comptabilité, assurer une autogestion...). Le sentiment, chargé de sens, de participation citoyenne est, selon moi, la vraie innovation que permet le GEM, qui le différencie d'une structure thérapeutique ou occupationnelle. »***

*Parole d'adhérent*

## LE CÉAPSY CENTRE D'ÉCOUTE ET D'ACCUEIL SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES

Le CÉAPSY informe de la diversité de soutiens et ressources disponibles en Île-de-France pour fluidifier les parcours de vie.

Après trois années d'expérimentation, le CÉAPSY a été pérennisé sous forme d'un groupement de coopération social et médico-social dont fait partie l'ŒUVRE FALRET<sup>22</sup>. S'adressant aux personnes concernées par les troubles psychiques, les proches, et les professionnels, il propose d'une part un lieu d'accueil et d'information, gratuit et anonyme, et facilite d'autre part la coordination sur le territoire francilien des professionnels amenés à accompagner ces personnes à travers sensibilisation et appui.

---

## LES SÉJOURS FALRET POUR LES AIDANTS

---

La France compte aujourd'hui plus de 8 millions d'aidants. Si le rôle de la famille et de l'entourage est resté longtemps peu visible, il est désormais reconnu comme une composante essentielle du bien-être des personnes en souffrance, qu'il convient de prendre en compte et de soutenir.

Devant la quasi inexistence de réponses pour les aidants des personnes en souffrance psychique, FALRET a accepté, à la demande de l'association R.E.P.I.T en 2014, de lui succéder dans la mise en œuvre de séjours pour les familles et proches de personnes malades ou en situation de handicap psychique.

**Aussi innovant qu'unique, ce dispositif de détente et de partage, alliant ateliers de formation, activités corporelles, loisirs, favorise la résilience des aidants.**

C'est donc une réponse globale et sur mesure aux besoins des aidants, dans une unité de temps et de lieu, entre pairs ; le programme alterne formations (atelier Prospect en partenariat avec l'UNAFAM, communication pour mieux

vivre la relation, gestion du stress et des émotions) avec de nouveaux savoir-faire à la clé pour accompagner son proche malade tout en préservant sa qualité de vie.

Les participants repartent avec le sentiment d'avoir été écoutés avec bienveillance, que leur épuisement, désarroi et découragement n'ont pas été ignorés mais pris en compte, avec des premières réponses apportées grâce au soutien psychologique des animateurs et des pairs-aidants.

Ces séjours présentent des atouts considérables mais nécessitent d'être complétés par d'autres types d'actions. Ainsi, un nouveau séjour a été pensé en 2018 comme une parenthèse sur un même lieu pour l'aidant avec son proche malade ou en situation de handicap.

---

## UN LIEU DE SOUTIEN POUR LES FRATRIES AVEC LES FUNAMBULES

---

Notre pays a longtemps occulté la présence au domicile de mineurs et de jeunes majeurs qui doivent grandir et se construire en côtoyant la maladie psychique d'un membre de la famille. Témoins silencieux, ils sont "invisibles" comme le révèle l'absence d'un dénombrement national.

Aujourd'hui, les prises en charge des personnes malades se développent à domicile et il est donc important, dans ce contexte, d'être attentif à l'ensemble des membres de leur entourage, en particulier des plus jeunes. Souvent présents au domicile, ces enfants ou jeunes adultes ont besoin d'être soutenus et de trouver des réponses réalistes à leurs questionnements. Il est important qu'ils puissent exprimer des ressentis parfois très difficiles à identifier et qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls. **FALRET, avec l'association Les Funambules, propose un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien gratuit et confidentiel pour les jeunes de 7 à 25 ans dont le père, la mère, le frère ou la sœur souffre d'une pathologie psychiatrique.**

# Des coopérations transversales pour soutenir la dynamique familiale et parentale

## LA MARCOTTE

### CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

La Marcotte héberge et accompagne des personnes en difficultés sociales, menacées d'exclusion. Cet établissement propose un accueil temporaire sous forme d'hébergement en logements diffus avec un accompagnement psychosocial personnalisé. Le CHRS<sup>23</sup> dispose de 58 places réparties sur 27 logements et 9 communes, en habitat ordinaire. Il est agréé pour accueillir 51 jeunes adultes, principalement des femmes et des couples et 7 enfants de moins de 2 ans.

Le CHRS fait parti du Pôle Insertion Sociale 78 avec le SAVS<sup>24</sup> Montaigne, le Foyer d'Hébergement La Colline, et l'Équipe Mobile Passerelle. Pour soutenir la dynamique de ce réseau départemental, les équipes s'attachent à créer des ponts entre les différentes structures au bénéfice des personnes accompagnées dont les besoins évoluent. Dans cette appréhension de leurs aspirations, et réalités de vie, la parentalité est une préoccupation partagée autour de laquelle doit être pensé l'accompagnement.

Un colloque est venu conclure ce travail de réflexion mené durant des mois au sein du Pôle ; il a rassemblé près de 90 acteurs du territoire, professionnels, partenaires ainsi que des personnes accompagnées qui ont souhaité contribuer à la richesse des échanges par leurs témoignages vidéo ou leurs interventions.

Plébiscités par les participants pour leur authenticité, les présentations et débats ont permis d'aborder des questions difficiles, parfois taboues : la place pour le désir d'être parent lorsque l'on est domicilié dans une structure médico-sociale ; le deuil de la pa-

rentalité ; les situations et les problématiques rencontrées quand les personnes accompagnées deviennent ou sont parents, leur prise en compte par les institutions ; le soutien des compétences parentales ; les ressources et soutiens pour les professionnels, etc.

Un livret retraçant les principaux sujets et présentant les témoignages a été diffusé à l'issue de cette journée.



***Je me suis rendue compte que j'allais accoucher au CHRS. Je me suis toujours dit que j'ai envie que mon enfant ait un chez lui. Au CHRS, ce n'est pas comme quand on est chez soi. On ne prépare pas de la même façon l'arrivée d'un enfant. [...] Quand j'ai accouché, le premier jour je me suis écroulée. Ils ont permis à ma mère de rester trois semaines avec moi. [...] Elle ne m'a pas lâchée jusqu'à ce que je lui dise que je peux m'en occuper, que c'est bien, je le connais maintenant et qu'elle n'a plus besoin d'être forcément là. Aujourd'hui, j'ai un logement autonome en HLM à Versailles. Mon fils a sa chambre, j'ai la mienne. C'est tout ce dont je rêvais. »***

(22) - CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

(24) - SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

## Des coopérations transversales pour soutenir la dynamique familiale et parentale

### SAVS MONTAIGNE

Le SAVS Montaigne cherche à favoriser l'insertion des personnes en fragilité psychique dans le tissu ordinaire de la société en soutenant par le biais de l'accompagnement et d'un regard valorisant le déploiement des ressources des personnes. Il oriente ses accompagnements en fonction de leurs besoins exprimés sur le volet des soins, de l'habitat, de la vie sociale et /ou professionnelle. Il dispose de 40 places autorisées.

Il arrive que le SAVS soit sollicité sur la dimension parentale ou familiale. Une partie du public accompagné est domiciliée chez le.s parent.s, la maladie rendant l'indépendance difficile à envisager pour la personne comme pour les parents. Ce travail d'émancipation et de préparation s'enclenche généralement lors de l'accompagnement et requiert du temps. Le SAVS a pu favoriser ou consolider en 2018 l'accès ou le maintien de 4 personnes dans des dispositifs intermédiaires. Les maisons relais, ré-

sidences jeunes actifs avec ALFI, constituent un vrai tremplin pour les personnes n'étant pas prêtes à vivre complètement seules mais aussi une réponse plus rapidement accessible. Paradoxalement, une dizaine d'autres personnes sont confrontées à l'attente alors qu'elles se sentent prêtes à faire le pas d'une plus grande autonomie. **Déployer des logements d'essai avec un accompagnement spécifique et renforcé serait une réponse à ces problématiques autour de l'habitat.**



(25) - ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail  
(26) - EA : Entreprise Adaptée  
(27) - FVO : Foyer de Vie Occupationnel  
(28) - FH : Foyer d'Hébergement

### LA COLLINE FOYER D'HÉBERGEMENT

La Colline propose à des adultes exerçant une activité en milieu ordinaire, en ESAT<sup>25</sup> ou dans une EA<sup>26</sup>, un hébergement et un accompagnement socio-éducatif au sein d'une structure collective de 35 places pour acquérir une autonomie sociale, notamment grâce à la participation à la vie du foyer.

Fortement inscrite dans le tissu local, La Colline a intégré le nouveau Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de St-Cyr-l'École et contribué aux trois journées de diagnostic précédant la mise en place des Plans Territoriaux de Santé Mentale (PTSM). Le foyer s'est aussi attaché à nourrir durant l'année le lien à l'environnement à travers des échanges avec les seniors de la ville. Enfin, il a veillé à mobiliser ses ressources pour accompagner les résidents dans leur projet de vie suivant les principes énoncés par la **Charte FALRET sur la prise en compte de la vie sexuelle et affective**. Un couple de résidents, vivant dans des établissements aux agréments différents, a été soutenu dans son projet de vie maritale par une collaboration inter-établissements et le Conseil Départemental.

“ **J'ai un statut FVO<sup>27</sup> et mon mari un statut FH<sup>28</sup>. Comment concilier ces deux statuts et accepter que l'administration nous enferme dans des cases ?  
Là encore on s'est battu, nos équipes se sont motivées pour qu'on puisse réaliser notre vie. Car tout un chacun a le droit de vivre avec celui qu'il aime. Nous avons bravé les étapes pour “s'essayer” dans notre vie à deux. »**

# Des partenariats pour soutenir l'accès à l'indépendance

## PLATEFORME BEL AIR

LE SAMSAH BEL AIR<sup>29</sup> DE L'ŒUVRE FALRET - LE SAVS<sup>30</sup> CONFIANCE ET LE CAJ<sup>31</sup> LA CASCADE DE CONFIANCE-PIERRE BOULENGER

Le SAMSAH contribue à la réalisation du projet de vie des personnes en situation de handicap psychique par un accompagnement médical et social procurant les ressources nécessaires pour vivre le mieux possible à domicile.

Le SAMSAH BEL AIR de l'ŒUVRE FALRET s'inscrit dans une plateforme de services dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique ou mental, avec un SAVS et un CAJ gérés par l'association Confiance-Pierre Boulenger.

Cette coopération inter-associative se traduit par des relais de prise en charge d'un service à l'autre, des formations communes, des groupes de travail pour le développement d'une culture professionnelle commune aux trois services, le développement d'outils partagés, et la mutualisation des ressources et des compétences. **L'installation en 2019 dans des locaux communs à Rambouillet renforcera cette synergie et l'accessibilité de ces services sur le territoire Yvelines-Sud.** En parallèle, le SAMSAH renforce sa coopération avec les autres partenaires du territoire Yvelines afin de coordonner l'accompagnement des personnes. Il est ainsi régulièrement sollicité pour mener un travail d'évaluation et d'orientation des personnes, et coopère depuis 2018 avec des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) afin de soutenir le maintien à domicile.



*Dans le questionnaire de satisfaction et de recueil des attentes envoyé par le SAMSAH, l'entourage des personnes accompagnées fait état d'un besoin d'information sur les dispositifs de soutien pour les aidants familiaux mais aussi d'un temps de partage entre familles : « J'ai besoin d'informations pour analyser comment (mon fils) pourra subvenir à ses besoins quand nous ne serons plus là. »*

(29) - SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés  
(30) - SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
(31) - CAJ : Centre d'Accueil de Jour

# Le Pôle Insertion Sociale FALRET

## CHRS AVEC LOGEMENTS REGROUPÉS ET DIFFUS APPARTEMENTS RELAIS ET D'INSERTION

---

Le Pôle Insertion Sociale est composé du Foyer FALRET (CHRS<sup>32</sup>), établissement historique de l'association créé en 1863 par le Docteur Jean-Pierre FALRET. Il compte également la Résidence Accueil Castagnary, la Résidence Delaître, ainsi que des appartements relais sur Paris et le CHRS Ensape à Fontenay-sous-Bois. Ces lieux de vie diversifiés ont vocation à permettre l'insertion dans la société d'hommes et femmes en difficultés sociales et en souffrance psychique.

**LE FOYER FALRET** est une structure collective qui propose aussi des appartements partagés ou en studios individuels dans trois arrondissements de Paris, 12<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>. Le CHRS FALRET est habilité pour accompagner 129 personnes âgées de 18 à 60 ans.

**CHRS ENSAPE** (mandat de gestion) : cet espace de vie collectif mixte a une capacité d'accueil de 23 places dont 9 places en pavillon et 13 places en appartements (T1, T2, en diffus) dans Fontenay-sous-Bois.

**LA RÉSIDENCE CASTAGNARY** (logements d'insertion) accueille des personnes en difficultés économiques et psychosociales à qui elle permet d'occuper un logement transitoire en tant que locataire, tout en bénéficiant d'un accompagnement social pour se préparer à intégrer et habiter un logement durable. Elle dispose de 22 studios dans Paris.

**LA RÉSIDENCE ACCUEIL DELAÎTRE** (logements diffus) constitue une réponse sociale destinée à stabiliser et à insérer des personnes dans un logement durable au sortir d'une prise en charge du secteur sanitaire ou social, avec l'aide régulière d'un travailleur social. Elle dispose de 12 studios dans Paris.

Conformément aux axes de travail fixés en début d'année 2018, les équipes se sont mobilisées pour mettre en œuvre la coordination transversale nécessaire au Pôle pour fluidifier le parcours résidentiel du public accueilli.

**Les accompagnements ont mis en lumière l'importance d'une coopération entre les professionnels du pôle avec l'ensemble des parte-**

**naires, notamment médical, au service d'un public aux difficultés multiples : problèmes d'addiction, non stabilisation de l'état psychique après hospitalisation, accueil de personnes dans le déni de leurs troubles.** On constate par ailleurs une augmentation des personnes dans des situations de plus en plus précaires, provenant de la rue, de structures d'hébergement

d'urgence, sans ressources financières. Leurs difficultés sociales et problèmes somatiques génèrent des difficultés d'adaptation aux structures d'accueil, un travail d'accompagnement accru et un accès au logement plus difficile lié aussi au rallongement du délai d'attribution de logements de droit commun, notamment pour les personnes percevant l'AAH<sup>33</sup>.

(32) - CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

(33) - AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

# L'interdisciplinarité au service du rétablissement

---

## LES RÉSIDENCES LES SOURCES FOYER DE VIE ET Foyer D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

---

Le FDV accueille 40 adultes ne pouvant pas exercer d'activité professionnelle, à qui il apporte les prestations éducatives et thérapeutiques pour favoriser leur bien-être et leur autonomie. Le FAM procure en plus un accompagnement médical et paramédical à 20 résidents.

Les Résidences Les Sources se sont mobilisées activement en 2018 sur des partenariats et projets avec différents acteurs des Yvelines. Elles ont apporté leur contribution au diagnostic territorial partagé (ateliers thématiques et participation aux Commissions Spécialisées en

Santé Mentale), à la mise en place du Répertoire Opérationnel des Ressources, à la Réponse Accompagnée Pour Tous (réunions CoResp). S'inscrivant dans la volonté de fluidifier les parcours, les Résidences ont travaillé sur un projet de 6 logements accompagnés ainsi qu'une antenne

du SAMSAH de 25 places sur le territoire Grand Versailles pour les personnes ayant le désir de vivre en dehors d'une collectivité. Autre dynamique à l'œuvre, la formation des professionnels à l'accompagnement et aux soins de santé des résidents vieillissants.

## LA RÉSIDENCE DU DOCTEUR PAUL GACHET MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

---

La résidence accueille de manière permanente des personnes, sans limite de durée, tant que leur état de santé physique le permet. Elle assure à ces adultes un cadre de vie épanouissant grâce à un accompagnement médical, paramédical, socio-éducatif et culturel. La MAS dispose de 57 places (44 places d'hébergement complet, 3 places d'accueil temporaire et 10 places d'accueil de jour).

L'établissement veille à favoriser l'accès à la culture avec des espaces de rencontre et d'expression pour mieux vivre ensemble. La résidence s'est associée en 2018 au Contrat Local d'Éducation Artistique de Créteil via un atelier de "danse citoyenne".

Instaurant un dialogue entre résidents et professionnels sur la différence et l'inter-culturalité, les échanges sont aussi ouverts aux bénévoles et enfants de l'école du quartier, contribuant à l'intégration de la MAS dans



***En dansant ensemble, nous nous sommes rapprochés et nous avons oublié nos différences. »***

la ville. Deux danseurs/chorégraphes de la compagnie La Calebasse animent les rencontres et ateliers pour ouvrir des dialogues constructifs autour des questions sociétales centrales soulevées par leurs créations : identité, liberté de conscience, relation à l'autre, laïcité, république, lien entre art et société...



# Centre de Jour Bipol FALRET

Le Centre de Jour Bipol FALRET, ouvert en février 2018, accompagne des adultes souffrant de troubles récurrents de l'humeur (dont les troubles bipolaires) ou en situation de handicap. Il propose deux programmes complémentaires et cumulables s'appuyant sur les ressources propres à chacun pour reprendre le pouvoir sur sa vie.

**START** programme d'autogestion de la maladie et "d'empowerment"<sup>34</sup> pour les personnes atteintes de troubles de l'humeur

40 personnes ont bénéficié en 2018 de ce programme reposant sur la psychoéducation et des dispositifs diversifiés d'aide au rétablissement.

La spécificité de ce parcours est de proposer sur un rythme soutenu de nombreuses activités collectives en plus de consultations individuelles avec une équipe pluridisciplinaire pour améliorer son état de santé. Durant 12 semaines, cet accompagnement global stimule la personne dans ses projets comme dans sa place au sein du collectif. L'émulation entre personnes confrontées aux mêmes troubles psychiques, et connaissant des expériences similaires, nourrit une entraide qui perdure après les sessions et permet de s'épauler quand des difficultés surviennent.



**WORK** programme d'emploi accompagné dédié au suivi des parcours professionnels des personnes en situation de handicap

WORK s'adresse aux personnes ayant suivi le programme START ainsi qu'à celles qui sont en recherche d'emploi ou confrontées à des difficultés dans leur univers professionnel. Ce dispositif a vocation à :

- Dynamiser l'insertion professionnelle de la personne en situation de handicap ;
- Sécuriser le parcours au sein de l'entreprise ;
- Favoriser les conditions d'une collaboration fructueuse entre la personne et l'employeur.

La personne bénéficie d'un accompagnement personnalisé et dans la durée, à la discrétion du salarié ou en lien avec l'employeur. Le Conseiller Personnel (Job Coach) est présent pour apporter aide et ressources à la personne tout au long de son parcours : recherche d'emploi, lancement d'activité, évolution professionnelle. Il intervient régulièrement, à la demande de la personne ou de l'entreprise, pour favoriser l'insertion et le maintien dans le poste, anticiper les difficultés potentielles et les résoudre. Il procure aussi à l'employeur conseil et expertise : sensibilisation, médiation, appui technique, humain et administratif, adaptation et évolution du poste, etc.

(34) - Op. cit. p. 3

# Soutenir les capacités d'empowerment [prise de pouvoir]

## LA RÉSIDENCE DU DOCTEUR JULES FALRET FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Le FAM accueille des personnes dépendantes ; son équipe pluridisciplinaire veille à leur offrir un lieu de vie rassurant et stimulant pour une autonomie et une vie sociale accrues, avec une prise en charge des soins en lien avec les équipes soignantes des secteurs psychiatriques. Le FAM dispose de 70 places (56 places en hébergement complet, 2 places d'accueil temporaire et 12 places d'accueil de jour).

Depuis son ouverture, la résidence mène de nombreuses activités pour favoriser l'ouverture sur l'environnement. **Une étape supplémentaire a été franchie en 2018 avec la création d'une unité transversale d'accompagnement vers l'"empowerment" [la prise de pouvoir] des résidents, soit la volonté et la capacité à « devenir plus autonome, avec une partici-**

**pation accrue dans la prise de décision, une dignité et un respect plus important, le sentiment d'appartenir et de contribuer à la vie de la collectivité »**<sup>35</sup>.

C'est ainsi qu'une résidente a pu assurer, dans le cadre d'un partenariat avec le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle des personnes en difficultés psy-

chiques Clubhouse France<sup>36</sup>, des sessions d'information et de sensibilisation aux troubles psychiques dans plusieurs entreprises. Elle participe actuellement à une Communauté des Pratiques sur le rétablissement. Le travail de partenariat et de soutien des équipes de la résidence autour d'elle lui a permis d'inscrire son objectif de vie au-delà des murs, tel qu'elle le souhaitait.



(35) - Peter Ryan, Anja Esther Baumann et Chris Griffith cités par Greacen T, Jouet E, Pour des usagers de la psychiatrie acteurs de leur propre vie, Edition Ères 2012, p. 256

(36) - Clubhouse France : « un lieu de vie créé pour et avec des personnes fragilisées par les effets de troubles psychiques dans le but de faciliter leur socialisation et leur réinsertion professionnelle »

## LA RÉSIDENCE DU DOCTEUR ARNAUD MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) est un lieu de vie pour des personnes dont le handicap psychique nécessite une aide au quotidien avec un accompagnement éducatif, social et médical. La résidence dispose de 57 places, dont 6 pour des adultes présentant un Trouble du Spectre Autistique, une place d'accueil temporaire et 5 places d'accueil de jour.

En 2018, la résidence a mis en place un accompagnement temporaire et spécifique pour 13 personnes vers un autre lieu de vie qui leur correspondra mieux à long terme. Articuler et combiner les partenariats permet d'enrichir notre accompagnement ; la résidence se tourne ainsi vers l'extérieur pour affiner et ajuster, quand la situation l'exige, des modalités d'intervention personnalisée.

Sous l'impulsion de la MDPH<sup>37</sup>, le service d'accueil de jour s'est mobilisé pour formaliser dans un Plan d'Accompagnement Global (PAG) le dispositif d'accompagnement autour d'un jeune autiste sans solution durable d'hébergement afin de lui permettre de s'essayer à la vie en collectivité dans une structure médico-sociale pour adulte. Cette action coordonnée entre différents partenaires, conjuguée aux ressources de cette personne, a favorisé une évolution de ses compétences sociales et a donné lieu à la possibilité d'intégrer un Foyer d'Accueil Médicalisé.



“ Courant 2018, une demande de logement renouvelée depuis de nombreuses années par une résidente, dans le parc locatif de droit commun a été couronnée de succès. Afin d'éviter une rupture brutale avec la résidence, en accord avec l'équipe de secteur, l'accompagnement s'est poursuivi par le biais de l'accueil de jour. L'ensemble de ce processus est révélateur de la démarche "d'empowerment"<sup>38</sup> à laquelle s'est essayée cette personne avec le ressort de la résidence. »

Édouard Bertaud, psychologue

(37) - MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

(38) - Op. cit. p. 3



# Les grands axes de développement de 2018

---



## Développer des actions autour de l'habitat

---

Le logement constitue l'une des conditions de l'inclusion dans la Cité et du rétablissement. Il requiert un accompagnement personnalisé permettant d'évaluer le mode de logement approprié aux besoins et aspirations de la personne, pour rompre l'isolement inhérent à la maladie mentale et pour assurer la meilleure qualité de vie possible.

FALRET propose ainsi des services autour de l'habitat avec un accompagnement gradué vers et dans le logement, des interventions au domicile et le développement de logements inclusifs. Dans cette dynamique partenariale territorialisée, FALRET est aussi inscrit dans le projet national *Un Chez Soi d'Abord* considérant l'accès au logement comme un préalable pour entamer un processus de rétablissement.

## Favoriser la fluidité des parcours de vie

# Plateforme d'Inclusion Sociale Paris FALRET

Ce dispositif propose une palette de réponses graduées sur mesure afin de favoriser l'insertion des personnes dans la Cité. La plateforme comprend quatre structures : un Foyer de Vie, un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et le Dispositif de Logement Accompagné pour l'Inclusion de personnes souffrant de troubles psychiques (DLAI).

### ■ LA RÉSIDENCE MARIE LAURENCIN

offre un lieu de vie au cœur de la ville, différencié des lieux de soins, aux personnes ne pouvant pas exercer d'activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ce Foyer de Vie leur permet d'acquérir une certaine autonomie et leur donne accès à des activités ludiques, éducatives et sociales. Il dispose de 20 places.

■ **LE SAMSAH** s'adresse à des adultes pour qui la vie au domicile requiert un accompagnement régulier. Il veille au suivi médical et paramédical, favorise la restauration des liens familiaux et sociaux, ainsi que l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité pour une meilleure qualité de vie. Il dispose de 43 places.

■ **LE SAVS PARIS** accueille sur deux sites des personnes ayant besoin d'un soutien dans leur vie quotidienne : démarches administratives, gestion budgétaire, gestion du logement, socialisation, accompagnement professionnel. L'objectif est de mobiliser les ressources nécessaires à l'insertion dans la société. Le SAVS dispose de 95 places.

La réflexion autour des principes d'action de la Plateforme d'Inclusion Sociale Paris FALRET a considérablement mobilisé les équipes durant l'année : 72 % des professionnels et 10 personnes accompagnées s'y sont impliqués.

En seulement une année pleine de fonctionnement, ce dispositif a donné forme aux visées à l'origine de sa création : parcours fluidifiés, mobilité interne des professionnels, activités mutualisées, émulation des équipes avec la constitution de projets innovants.

**Les projets issus de cette dynamique sont :**

- **L'extension de 6 places** externalisées en diffus du Foyer de Vie pour se préparer à une vie plus indépendante ;
- **L'extension du SAVS** qui mènera les accompagnements des 41 résidents des logements accompagnés (DLAI) ;
- **La création d'une Équipe Mobile** adossée au SAMSAH pour prévenir l'exclusion des personnes en souffrance dans leur domicile.

Pour permettre aux personnes accompagnées de bénéficier avec fluidité de cette palette d'offres, en articulation avec les partenaires du territoire, trois salariés de la plateforme ont participé à une formation associative de sensibilisation à la fonction émergente de coordinateur de parcours.

## Le Dispositif de Logement Accompagné pour l'Inclusion de personnes souffrant de troubles psychiques (DLAI)

Ce dispositif propose, au sortir d'une hospitalisation par exemple, un logement transitoire et accompagné afin de garantir un cadre indépendant mais sécurisant, hors des murs de l'institution. Cet étayage en lien avec la Plateforme d'Inclusion Sociale Paris FALRET vise à préparer l'accès et le maintien dans un logement pérenne.

### AMBITIONS DU DISPOSITIF

- L'accès au logement pour des personnes souffrant de troubles psychiques
- Le maintien dans le logement des locataires déjà présents dans le parc social
- L'évolution vers un logement de droit commun

Le protocole d'accord de ce nouveau dispositif a été signé le 5 novembre 2018 à l'Hôtel de ville de Paris ; il prévoit la mise à disposition de 35 appartements (studios et colocations) pour un total de 41 places, d'ici 2020.

### UN PROJET INSCRIT DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS ACCOMPAGNÉ

Trois acteurs, soutenus par la Mission Santé Mentale de la Ville de Paris, portent le projet :

- Les secteurs de psychiatrie des 11, 17, 19<sup>e</sup> : le GHU et les Hôpitaux Saint-Maurice
- Les bailleurs sociaux : Paris Habitat, I3F, RIVP, Elogie-Siemp, Batigere
- L'ŒUVRE FALRET pour la gestion locative avec une équipe dédiée et l'accompagnement social renforcé des résidents des appartements par le biais du SAVS Paris FALRET.

### UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR FAVORISER LES CAPACITÉS DES PERSONNES À HABITER CHEZ ELLES

- Suivi ou accès aux soins psychiatriques ambulatoires ;
- Veille des soins de santé générale ;
- Accompagnement médico-social ;
- Ouverture des droits et accès aux dispositifs de droit commun ;
- Aide à la vie quotidienne : entretien du logement, suivi administratif, budget, alimentation, hygiène, vie professionnelle, etc.

L'ŒUVRE FALRET a fait une demande d'extension de 30 places supplémentaires du SAVS sur deux ans afin d'apporter un accompagnement le plus ajusté possible aux besoins des résidents du dispositif.



# Inscrire des dispositifs innovants sur le territoire

## ÉQUIPE MOBILE PASSERELLE UN DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE L'EXCLUSION À DOMICILE

L'Équipe Mobile Passerelle va à la rencontre de locataires en difficultés à leur domicile. La spécificité de ce public est qu'il est invisible, qu'il ne demande rien bien qu'il ait besoin de tout... Si la précarité économique de ces personnes est réelle, c'est surtout leur isolement qui les confine dans des situations de grande détresse.

Ce dispositif innovant et expérimental a débuté son action en mars 2016 sur le département Sud Yvelines dans le cadre de l'appel à projets 10 000 logements accompagnés. Aujourd'hui, l'Équipe Mobile Passerelle est fortement plébiscitée par ses partenaires bailleurs actuels - Les Résidences Yvelines Essonne - Adoma - en raison de l'efficacité du dispositif et des besoins sur le territoire. En témoignent les récents partenariats avec le Groupe Immobilière 3F et OSICA en 2018 qui partagent les mêmes préoccupations à l'égard d'un public de locataires présentant des difficultés psychosociales au sein de leurs parcs locatifs.

L'Équipe Mobile Passerelle a ainsi accompagné 38 situations sur les 48 présentées en 2018. Cela représente un taux de rencontre de 79% alors que les situations étaient enlisées depuis des années.

### Quand précarité et exclusion sociale sont invisibles

Dans 80% des cas, l'accompagnement socio-sanitaire a permis d'identifier les problématiques rencontrées (évaluation sociale et sanitaire dans le même temps) puis d'orienter les personnes vers des soins, parallèlement

à une prise en charge sociale. La restauration de leur accès aux droits et du lien à leur environnement, notamment le bailleur, les familles et le voisinage, a aidé à rompre leur isolement et à créer un réseau de soutien.

**Grâce à cette action, 12 expulsions sur les 18 enclenchées (66%) ont pu être évitées cette année et l'amélioration globale de leur vie s'en est trouvée nettement améliorée. Les 6 restantes sont encore en cours d'accompagnement.**

Avec des résultats probants et une forte demande de la part des bailleurs, ce projet actuellement mené dans le sud des Yvelines doit être pérennisé et être dupliqué sur le nord du territoire. Cependant, si ce dispositif intégré dans la Cité, à faible coût, s'inscrit avec cohérence et efficacité dans l'évolution des politiques sociales et sanitaires, ses financements ne sont que partiels, et pour une durée limitée. Quel avenir réserve-t-on à une expérimentation réussie ? Faut-il toujours réinventer les dispositifs alors que ceux-ci font leurs preuves au regard des résultats et des plus-values qu'ils génèrent ? Devons-nous conclure qu'accompagner la précarité nous amène inexorablement au précaire ?

# Favoriser l'articulation entre les différents acteurs de la santé mentale

---

---

## ARIANE-FALRET

### SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

---

Le service Ariane-FALRET est mandaté pour gérer le patrimoine et les ressources d'adultes vivant à domicile ou en établissement, dans l'impossibilité de pourvoir seuls à leurs intérêts en raison d'une altération des facultés médicalement constatée. Le service rassemble 18 délégués mandataires avec 930 mesures autorisées depuis le mandat de gestion de l'association tutélaire des retraités du 20<sup>e</sup> (ATRE)<sup>39</sup>.

En réponse aux sollicitations de professionnels désirant mieux comprendre la mise sous protection des majeurs et les recours existants, le service a développé en 2018 **une formation sur les différentes mesures d'accompagnement et les mesures de protection**<sup>40</sup>. Quinze interventions ont été dispensées auprès de SAVS<sup>41</sup>, structures d'hébergement, ESAT<sup>42</sup> ainsi qu'une école de formation de Conseillères en Économie Sociale et Familiale. Une forte progression des demandes de la part des hôpitaux est à noter.

Le service est aussi intervenu auprès de jeunes personnes protégées, occasion de rappeler l'importance de leurs droits fondamentaux et le périmètre de l'accompagnement lié à la mesure de protection, visant l'autonomie dans la mesure du possible. **Ces présentations sont très prisées tant elles répondent à un besoin réel de connaissances de ces dispositifs à la croisée du social et du juridique.**

---

## ITINÉRAIRES MASP<sup>43</sup> FALRET

---

Ce service assure un accompagnement pour les personnes qui perçoivent des prestations sociales, et dont la santé ou la sécurité est menacée à cause des difficultés qu'elles rencontrent pour gérer leurs ressources. Il vise à favoriser le retour à l'autonomie par des actions sur le budget, le logement, la santé, l'insertion sociale et professionnelle. Il dispose de 100 mesures autorisées.

En 2018, le service Itinéraires a initié un travail partenarial avec les hôpitaux Tenon et Maison Blanche afin d'anticiper les difficultés au niveau de l'hébergement ou du logement pour les patients. **Cette coopération s'inscrit dans une collaboration renforcée avec les partenaires du logement (bailleurs et centres d'hébergement) et de la santé pour prévenir les expulsions, ou trouver plus rapidement un hébergement pour les personnes accompagnées.**

---

(39) - Date d'effet du mandat de gestion au 1<sup>er</sup> janvier 2019

(40) - Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) - Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) - Mesures de Protection Juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice...)

(41) - SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

(42) - ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

(43) - MASP : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé





# Les grands axes de développement de 2018

---



## Favoriser l'inclusion professionnelle des personnes par des coopérations sur mesure avec les entreprises

---

FALRET mobilise l'ensemble de ses ressources pour concevoir avec les entreprises des collaborations destinées à favoriser l'accès et le maintien dans le monde professionnel des personnes vulnérables : sensibilisation des employeurs, formation des collaborateurs, conseil et appui à l'accueil, etc.

Que ce soit en milieu ordinaire ou en milieu protégé, l'une des priorités est de permettre un parcours professionnel épanouissant, aussi valorisant pour la personne que fécond pour l'entreprise et productif pour la société.

# Créer des passerelles entre le milieu de travail protégé et le milieu ordinaire

## L'ESAT COTRA ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

L'ESAT COTRA procure à ses travailleurs en situation de handicap<sup>44</sup> un cadre de travail protégé. Disposant de 105 places, il propose activités et formations pour répondre au projet social et professionnel de chacun. L'ESAT fournit 11 types de prestation à ses clients ; il construit des partenariats forts avec les entreprises autour d'actions porteuses de sens et de richesse ce qui concourt à créer un univers de travail stimulant pour les travailleurs avec de nombreuses passerelles vers le milieu ordinaire.

L'ESAT COTRA a su nourrir depuis sa création une réputation fondée sur la qualité de ses services et ses capacités à répondre aux nouveaux besoins des clients. Ce dynamisme et cette agilité lui valent d'être pleinement inscrit dans le tissu économique des Yvelines. L'ESAT a été sollicité en 2018 par Socotec et par Plaineum pour le contrôle de leurs notes de frais au niveau national.

Une équipe de travailleurs, pour qui cette nouvelle prestation est en lien avec leur projet individuel, a été spécialement constituée et formée. L'atelier a démarré en juin 2018 après les investissements et installations matérielles nécessaires. Actuellement, 900 notes de frais sont traitées chaque mois par 6 travailleurs, dont 2 détachés d'autres ateliers à temps partiel et 2 anciens stagiaires<sup>45</sup>. L'ESAT prospecte de nouveaux clients pour amplifier cette activité qui dispose d'une capacité à fonctionner avec 9 professionnels.

### SAS COTRA

La Section d'Adaptation Spécialisée COTRA accompagne des adultes ayant besoin d'une préparation progressive pour intégrer un ESAT. La SAS accueille également des travailleurs ne pouvant plus se maintenir dans leur activité professionnelle au sein de l'ESAT COTRA, et qu'il faut réorienter. Elle dispose de 8 places.



“ *L'accompagnement au sein de nos ESAT a beaucoup évolué depuis la loi N° 2005-102<sup>46</sup>. La législation comme les pratiques professionnelles ont dû s'adapter à la demande des travailleurs. De nouveaux métiers sont apparus, notamment le développement de missions « hors les murs » réalisées en entreprise comme notre Conciergerie d'Entreprise dernièrement créée.*

*Laurent Escriva, Directeur de l'ESAT COTRA*

(44) - RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

(45) - MISPE : Mise en Situation en Milieu Professionnel en ESAT

(46) - Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005

## Créer des passerelles entre le milieu de travail protégé et le milieu ordinaire

---

---

### L'ESAT LE COLIBRI

---

L'ESAT Le Colibri assure la fabrication de repas ainsi que des prestations traiteur. Il est l'un des rares ESAT de France spécialisé dans un seul créneau d'activité : la restauration. Une particularité dont il tire parti pour fournir des prestations d'excellence. Dans cet espace d'apprentissage et d'exercice professionnel de 56 places, les travailleurs développent différents savoir-faire avec des moniteurs d'atelier ; ils peuvent acquérir des compétences selon leur projet personnel grâce à des formations et des détachements à long terme en entreprise.

Le partenariat avec le CROUS Paris pour des stages de mise en situation professionnelle a ainsi été renouvelé durant l'année 2018. Suite à l'intégration au réseau Différent & Compétent qui œuvre à valoriser les compétences des salariés en situation de handicap, deux encadrants du Colibri ont été formés à accompagner les travailleurs dans la **Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE)** et quatre travailleurs ont obtenu ce diplôme en cuisine ou livraison en 2018.

**L'ESAT fabrique et livre près de 3000 repas par jour au domicile des personnes âgées et à des collectivités dans Paris. Il a noué de nouveaux partenariats : l'AURA restauration du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la résidence EHPAD Les Jardins de l'Iroise, la Résidence Marie Laurencin.**

**L'emménagement en 2020 dans des locaux plus spacieux à Pantin permettra d'augmenter l'activité de l'ESAT, en lien avec notre Entreprise Adaptée l'Envol, et de satisfaire une demande de prestation traiteur en forte croissance.**

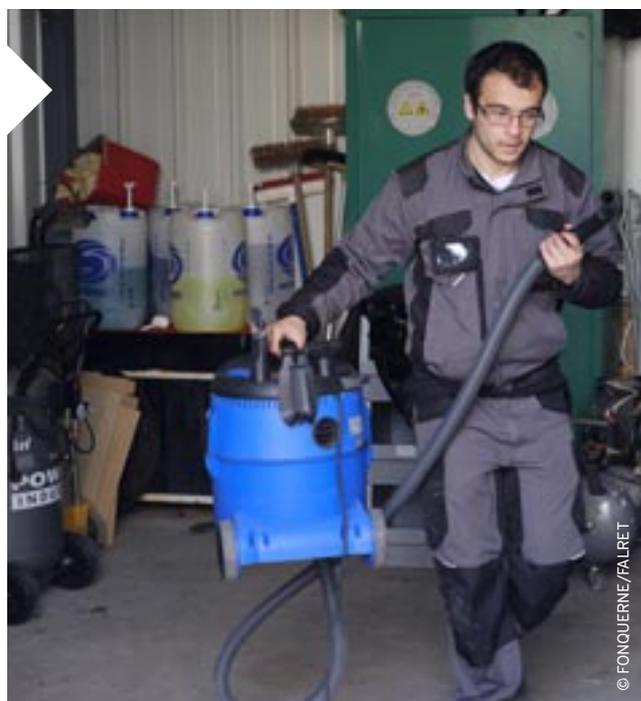


# L'emploi, un vecteur d'inclusion professionnelle et sociale

## LE SERVICE APPUI'S DES PRESTATIONS CIBLÉES ET ÉCHELONNÉES DANS LE PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Service Appui'S propose des Prestations d'Appui Spécifiques<sup>47</sup> dans le champ du Handicap Psychique, du Handicap Mental et des Troubles Cognitifs aux demandeurs d'emploi et aux salariés en Île-de-France.

Son équipe de psychologues cliniciennes propose plusieurs types d'accompagnement pouvant se succéder sur des durées déterminées : bilan, appui à l'élaboration du projet professionnel, appui à sa réalisation. Pour prévenir et résoudre les situations de rupture, le service propose des actions collectives ou individuelles de soutien et de prévention aux différents acteurs : la personne elle-même, le prescripteur référent du parcours, l'employeur, l'organisme de formation, les différents acteurs médico-sociaux.



L'année 2018 a été marquée par un appel d'offres de l'AGEFIPH<sup>48</sup> et la réponse du groupement solidaire ACE<sup>49</sup> dont fait partie l'ŒUVRE FALRET. ACE est ainsi mandaté par l'AGEFIPH, depuis le 15 octobre, pour des **Prestations Appui Spécifiques (PAS) Handicap Psychique, Handicap Mental et les Troubles Cognitifs sur l'Île-de-France (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95)** à l'exception des départements 75 et 93, pour les troubles cognitifs, attribués à l'association Retravailler. **394 personnes ont été orientées vers le service en 2018.**

(47) - PAS : Prestation d'Appui Spécifique

(48) - AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

(49) - Appui Conseil Emploi : Service Appui'S ŒUVRE FALRET/ association Vivre / Club ARIHM Action et recherche-insertion et handicaps psychiques ou mentaux

# Emploi accompagné

## UN SOUTIEN SUR MESURE ET DANS LA DURÉE POUR DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ DES PERSONNES ET LEUR MAINTIEN EN ENTREPRISE

---

L'emploi accompagné vise à soutenir l'accès à l'emploi en milieu dit ordinaire<sup>50</sup> de travail en proposant un suivi individualisé, d'intensité variable, et sans limite de durée. Ce service s'adresse à la fois aux personnes en situation de handicap et aux employeurs (privés ou publics).

En 2018, l'ŒUVRE FALRET a candidaté et a été retenue pour déployer deux services d'emploi accompagné en Île-de-France pour un total de 50 places et une file active de 100 personnes suivies une fois la montée en charge effectuée.

Plusieurs principes fondamentaux sous-tendent le développement de ces nouveaux services, en particulier celui de la subsidiarité selon laquelle les coopérations ne doivent pas se substituer aux missions et compétences de droit commun. Ce principe facilitateur de liens entre le champ médico-social et le champ de l'insertion professionnelle a d'ores et déjà permis de nouer des coopérations fortes avec les services publics de l'emploi des territoires concernés, en particulier Pôle Emploi et Cap Emploi, grâce à la signature de conventions de partenariat.

Ainsi dès 2019, les services implantés dans les Yvelines (78) et la Seine-Saint-Denis (93) vont étroitement travailler ensemble pour articuler des offres réciproques de services au plus près des besoins des personnes en situation de handicap et des employeurs : mise en situation, stage, accompagnement à la prise de poste, élaboration des postes en lien avec les besoins, sensibilisation des équipes de proximité et du management, etc.

L'année 2019 sera donc l'année de la mise en œuvre et du déploiement en premier lieu avec nos partenaires institutionnels historiques (Réseaux de Santé Mentale, MDPH, etc.) mais également l'occasion de tisser de nouveaux liens avec les entreprises.



***La perspective, c'est d'amener l'entreprise à changer de vision sur la fragilité, comprendre que cela peut être une opportunité pour elle que cette intégration et réflexion sur son fonctionnement.***

***Que l'entreprise puisse nous faire intervenir, non pas quand cela va déjà mal mais pour l'accompagner sur le long terme, pour anticiper et prévenir. »***

*Alice Launet, Directrice des services Emploi accompagné*

---

(50) - Droit du travail classique, avec toutes les typologies de contrats possibles (CDI, CDD, Contrats aidés, intérim, auto-entrepreneur, etc.)



# Gestion des RH

---

## Une richesse professionnelle et humaine

---

Avec plus de 600 salariés et une quarantaine d'établissements, de services et de dispositifs innovants, le groupe FALRET regroupe une diversité de métiers, de parcours professionnels et de compétences dont il tire sa force et sa richesse.

# Une association dynamique



116  
salariés recrutés en CDI



639  
salariés  
585 en CDI



6,2 ans  
d'ancienneté moyenne



70%  
de femmes



30%  
d'hommes



14%  
Travail à temps partiel



86%  
Travail à temps plein

L'ŒUVRE FALRET, historiquement spécialisée dans l'accompagnement médico-social des personnes souffrant de troubles psychiques, a connu ces 20 dernières années un essor important à travers une politique de développement dynamique et volontaire en termes de diversification de son public -adultes en difficultés psycho-sociales, TSA, protection de l'enfance- et de ses services, avec une entrée dans le sanitaire en 2018.

L'association a vu ses effectifs croître avec une extension sur le territoire d'Île-de-France à travers des ouvertures de structures, des extensions, des rapprochements associatifs et une implantation dans l'Oise en 2018 par le biais de deux Groupes d'Entraide Mutuelle.

## 2018, UNE CROISSANCE RÉGULIÈRE ET MESURÉE

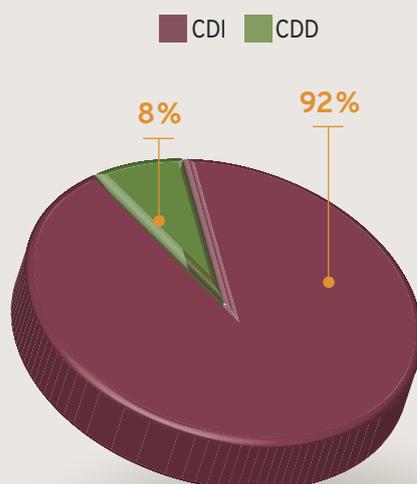
L'augmentation des recrutements est le reflet d'une politique de développement soucieuse de répondre aux besoins des personnes accompagnées en lien avec les évolutions engagées dans le cadre de la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) et des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) de 2020.

**Au 31 décembre 2018, la hausse des effectifs est de 2,8%, soit un passage de 621 salariés au 31/12/2017 à 639 salariés au 31/12/2018.**

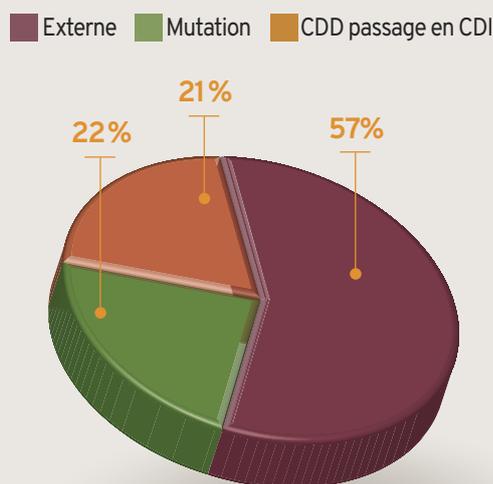
Cette croissance se concrétise par l'augmentation de 7,5% du nombre de CDI qui évolue de 544 salariés à 585 salariés (21% sont issus d'un passage CDD vers un CDI) et une hausse des ETP de 8,23% (600 ETP, dont 552 en CDI).

L'ouverture de la structure sanitaire le Centre de Jour Bipol FALRET en 2018 a nécessité la création de 9 postes. Les autres créations de poste (+ 11 CDI sur l'année) concernent les services et établissements suivants : le GEM 78, le Service Appui'S, le Foyer FALRET et la Résidence Marie Laurencin.

### Répartition par contrat



### Origine des recrutements en CDI



# Intégration et parcours professionnel

## L'INTÉGRATION DES SALARIÉS

Deux journées d'intégration sont proposées 4 fois par an afin d'accueillir les nouveaux professionnels. La particularité de ces périodes de rencontre et de présentation réside dans le fait qu'elles permettent de découvrir **la diversité des entités du Groupe FALRET au service de la santé mentale et des différents publics accueillis, leur complémentarité, et les valeurs qui sous-tendent notre action au quotidien.**

**Lever les appréhensions liées aux troubles psychiques contribue à l'adaptation des nouveaux salariés à leur environnement professionnel et favorise la rencontre avec les personnes accompagnées.**

Les salariés bénéficient d'un temps de formation d'un jour et demi co-animé par la directrice du centre de formation et de conseil ALFAPSY et un.e formateur.ice pair.e. Ces sessions sont très appréciées car elles donnent **une connaissance théorique pour repère mais elles offrent aussi la possibilité d'acquérir une connaissance plus intime de la santé mentale** grâce au témoignage et échanges avec une personne connaissant la maladie, permettant ainsi de mieux comprendre et appréhender les troubles psychiques et leurs répercussions au quotidien.

**En 2018, 76 salariés ont pu bénéficier de l'initiation à la compréhension des troubles psychiques.**

## LA MOBILITÉ INTERNE

La diversité des structures de l'association et leur développement ouvrent des perspectives d'évolution pour l'ensemble des professionnels. Une liste des postes à pourvoir, tous secteurs confondus, est diffusée mensuellement dans les établissements. **En 2018, sur les 116 prises de poste, 56 % correspondent à une mobilité des professionnels au sein de l'ŒUVRE FALRET.**

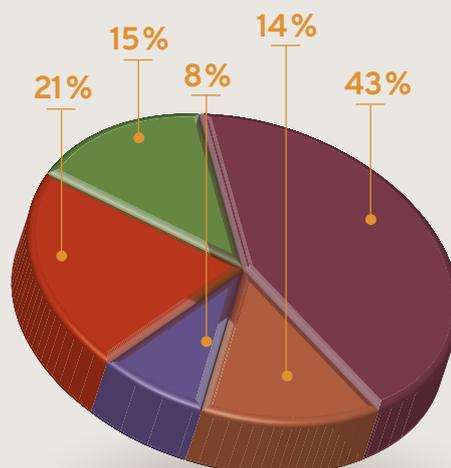
## LA FORMATION

**Une nouvelle réforme de la formation a vu le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2019 avec de nombreux changements**, notamment la disparition du CIF au profit du CPF de transition et la monétisation du CPF. Le service RH a prévu d'accompagner au mieux les directeurs d'établissement ainsi que les salariés dans la compréhension du nouveau système avec des matinées d'information tout au long de l'année 2019. Cette démarche concourra à répondre aux souhaits des salariés : plus de 7 professionnels sur 10 ont le sentiment de développer leurs compétences professionnelles et souhaitent évoluer avec de nouvelles responsabilités au sein de l'association.

**En 2018, 431 salariés ont été formés.**

## Répartition par famille de métiers

■ Fonctions supports ■ Fonctions de direction  
■ Fonctions Médicales et Paramédicales ■ Services généraux  
■ Fonctions Éducatives et Sociales



# Qualité de vie

## Prévention des risques

### Politiques sociales

Pour comprendre les situations de travail des salariés, repérer leurs besoins et difficultés, définir des axes de progrès en s'appuyant notamment sur les bonnes pratiques repérées dans chacune des structures, l'association a initié une démarche sur la Qualité de Vie au Travail (QVT). La transmission d'un questionnaire à l'ensemble des salariés a suscité un réel intérêt auprès des professionnels ; les résultats ont été restitués en 2018 avec un taux de participation de près de 65 %.



# Poursuite de la démarche Qualité de Vie au Travail

À l'issue des retours du questionnaire sur la QVT, et en lien avec le Rapport au Comité d'Entreprise réalisé par ExpertCit, l'association travaille pour comprendre et questionner le fonctionnement actuel et impulser des réflexions et améliorations. Ce plan d'actions doit répondre aux attentes des salariés, notamment un besoin de reconnaissance au travail attendu par 48,5 % des professionnels, l'organisation au travail et la gestion des risques pour 42,8 % ou bien encore, l'accès à la formation professionnelle pour 28,1 % d'entre eux.

## Aperçu d'une action engagée dans le cadre d'une culture de prévention des risques professionnels



30% des professionnels estiment être soumis à des difficultés impactant leur intégrité physique.



35% des salariés se sont déjà sentis sous pression.



57% des répondants ont déjà été affectés par des incivilités ou comportements inadaptés de certains collègues.

**Le recrutement d'un(e) Responsable qualité et gestion des risques viendra soutenir les structures en matière de prévention et de familiarisation à la santé au travail avec le Service RH.**

Il s'agira de produire et de rendre accessible à tous le DUERP, programme annuel de prévention et le bilan HSCT avec des indicateurs permettant d'objectiver les risques et les dispositifs techniques liés à la sécurité, l'hygiène, l'organisation du travail, les exigences émotionnelles, les risques d'agression, etc.

## DÉPLOIEMENT D'UNE POLITIQUE EMPLOYEUR

La Qualité de Vie au Travail s'intègre dans une politique employeur à destination des salariés. L'association ambitionne de mobiliser ses ressources pour construire et faire vivre une promesse d'employeur avec des avantages fonctionnels pertinents pour ses collaborateurs. Cet engagement contribuera à nourrir la réputation de l'association, l'investissement et la fierté d'appartenance des salariés, à développer le bien-être et la qualité de vie au travail, et à réduire l'absentéisme qui s'élève à 9,90 %\* en 2018 (9,42 % en 2017).

\* Accident du travail, Arrêt maladie, Maladie professionnelle

## Une attention particulière sera portée à la santé mentale des professionnels et au soutien des salariés vulnérables



10% indiquent que leur vie professionnelle impacte fortement leur vie privée.



14% pointent du doigt leur temps de trajet.



18% rencontrent des difficultés sociales ou financières impactant leur travail.



24% sont des aidants familiaux.

## LE CHANGEMENT DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

La loi Travail impose la mise en place d'une nouvelle instance représentative du personnel avant le 31 décembre 2019 : le Comité Social et Économique (CSE). Celui-ci se substitue aux instances précédemment en place au sein de l'association : délégués du personnel, comité d'entreprise (CE), comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). L'association travaille actuellement à définir le périmètre du CSE avec les organisations syndicales ; les élections sont programmées pour le dernier trimestre 2019.



# Présentation des comptes 2018

---

## Résultat de l'exercice 2018 Comptes annuels simplifiés

---

**TOTAL BILAN : 56 337 K€**  
**RÉSULTAT COMPTABLE : - 697 K€**  
**RÉSULTAT BUDGÉTAIRE : - 428 K€**

Le résultat budgétaire tient compte des reprises de résultats antérieurs en complément des produits comptables.

Pour l'ŒUVRE FALRET, 2018 est une année importante avec plusieurs investissements significatifs qui ont pu être réalisés et qui permettent de pérenniser l'équilibre budgétaire de plusieurs établissements (3 établissements et services médico-sociaux, le siège et ALFAPSY, société de formation en santé mentale) dans un contexte de fortes hausses de loyers en Île-de-France et Paris intra-muros.

*Les comptes de l'ŒUVRE FALRET sont soumis à des contrôles externes par un Commissaire aux comptes : la société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes LEO JEGARD & ASSOCIES.*

*Le rapport financier 2018 est disponible sur demande.*

*Les comptes de la FONDATION FALRET, sous l'égide de la Fondation Notre Dame, sont certifiés par le cabinet Mazard.*

# Bilan et résultats

**Le total du bilan est en hausse à 56 M€ contre 42 M€ en 2017.**

## INFORMATIONS SUR LE BILAN

La hausse du total du bilan concerne les importants investissements réalisés en 2018 pour un montant de 14 M€ (sur les actifs immobilisés) et financé par emprunts (dettes financières) dans un contexte de taux très favorable.

Les fonds associatifs restent stables de l'ordre de 23 M€ et le taux d'endettement est de 87 %.

Le patrimoine immobilier de l'association a ainsi été renforcé en 2018 lui permettant notamment une pérennisation de la stabilité budgétaire des établissements concernés pour les années futures.

La trésorerie reste de l'ordre de 5 M€.

(En milliers d'euros)

BILAN ACTIF		
	2018	2017
Immob. corporelles & incorp.	43 622	29 768
Immob. financières	521	502
<b>Actif immobilisé</b>	<b>44 143</b>	<b>30 270</b>
Créances	7 262	6 377
Trésorerie	4 620	5 279
Compte de régularisation	312	336
<b>Total Actif</b>	<b>56 337</b>	<b>42 262</b>

BILAN PASSIF		
	2018	2017
Fonds propres associatifs	12 766	12 850
Autres fonds associatifs	10 203	11 006
<b>Fonds associatifs</b>	<b>22 969</b>	<b>23 856</b>
Provisions & fonds dédiés	1 792	1 623
Dettes financières	24 552	10 611
Autres dettes	7 023	6 141
Compte de régularisation	2	31
<b>Total Passif</b>	<b>56 337</b>	<b>42 262</b>

## INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT

Le résultat 2018 est déficitaire de 428 K€ après retraitement des reprises de résultats et de variation de congés payés.

Les budgets des établissements sont globalement bien maîtrisés mais le résultat de l'année est impacté par le coût de l'ouverture de notre premier établissement sanitaire (Centre de Jour Bipol FALRET) et de sa montée en charge ainsi que par la baisse de dotation de financement de certains secteurs (CHRS et gestion tutélaire).

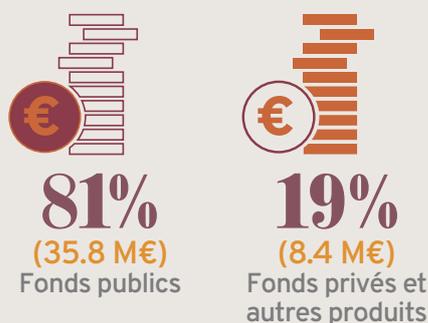
(En milliers d'euros)

RÉSULTAT			
	2018	2017	2016
Produits d'exploitation	44 010	41 625	41 888
Frais de personnel	27 498	25 903	25 230
Autre charges d'exploit.	17 029	16 137	16 443
<b>Résultat exploitation</b>	<b>- 517</b>	<b>- 415</b>	<b>215</b>
Résultat financier	- 401	- 414	- 431
Résultat exceptionnel	345	229	298
Impôt société	-	-	-
Variation fonds dédiés	- 124	- 36	- 163
<b>Résultat comptable</b>	<b>- 697</b>	<b>- 636</b>	<b>- 81</b>
Résultats antérieurs	184	1 338	346
Variation CP	85	121	- 105
<b>Résultat Budgétaire</b>	<b>- 428</b>	<b>823</b>	<b>160</b>

# L'appel à la générosité du public

## ORIGINE DES RESSOURCES

L'association mène des actions financées en majorité par des fonds publics. Les subventions proviennent principalement de l'Assurance Maladie, de l'État et des collectivités territoriales.



## LES PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

L'année 2018 a été particulière pour le milieu associatif. Les différentes mesures fiscales (CSG, IFI) ont bouleversé la générosité du public.

Pour la première fois depuis 2013, les dons reçus par les associations ont reculé de 4,2% dans le tiers secteur après une hausse constante de 9% (France Générosités - 2018).

Malgré ce contexte inédit et difficile, les donateurs ont été au rendez-vous pour soutenir la mission de l'ŒUVRE FALRET. Ainsi, les dons collectés en 2018 (hors dons affectés et Legs) ont progressé de 3% par rapport à 2017, cette progression est en baisse toutefois par rapport à 2017 (8%).

Les dons affectés, versés par les mécènes (entreprises) ont fortement diminué en 2019 ce qui a impacté le montant total de la collecte en 2018, soit 353 k€ contre 417 k€ en 2017.

En 2018, l'ŒUVRE FALRET a bénéficié également d'un legs de 18 k€ et de dons en nature de 28 k€ en faveur des personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET.

## LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de collecte en légère baisse par rapport à l'an passé s'élèvent à 242 k€ en 2018 vs 246 K€ en 2017. Cela correspond principalement aux frais de préparation et d'envoi de courriers, et de la campagne web, qui sensibilisent à notre action, à la maladie mentale et à ses répercussions humaines et sociales. La maîtrise des coûts est une priorité qui va dans le sens de la pratique de notre recherche de fonds.

## ACTIONS RÉALISÉES

En 2018, l'ŒUVRE FALRET a réalisé 244 k€ d'actions sociales vs 107 k€ en 2017 en faveur des personnes accompagnées dans les différents établissements et services de l'association. Soit une hausse de 128%. Les fonds privés récoltés sont mobilisés pour développer les trois grands pôles d'action de l'association : la sensibilisation du grand public, la création de places et l'ingénierie sociale.

- Des actions de sensibilisation du public au handicap psychique, aux troubles bipolaires ou à l'accompagnement dans l'emploi
- L'organisation de séjours pour les proches-aidants d'adultes en fragilité psychique
- Projets d'aménagement des établissements : bâtiment du Foyer Falret, aménagement de jardins...
- Soins socio-esthétiques
- Aide à la formation de formateurs-pairs par ALFAPSY
- Activités en matière d'expression artistique : l'Art & l'Être
- Aides au fonctionnement du Centre National Audiovisuel en Santé Mentale (CNASM)
- Actions de recherche de mécénat pour financer de nouveaux projets

Les dons de particuliers, le mécénat des entreprises et les subventions d'organismes privés sont nécessaires et primordiaux pour financer et/ou compléter des actions en faveur des personnes accompagnées qui ne bénéficient pas de fonds publics.

## SENSIBILISATION ET COLLECTE DE DONNS À L'HEURE DU DIGITAL

Le digital est aujourd'hui un outil formidable de sensibilisation et d'engagement. C'est dans ce contexte que l'ŒUVRE FALRET a mené pour la 3<sup>e</sup> année consécutive sa campagne digitale #MaSouffranceInvisible ; l'objectif étant de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de santé mentale et de soutenir les missions de l'association. C'est une campagne inédite, 100% digitale sur le réseau social Facebook, générant une portée de 540 672 vues et des milliers de réactions.

Conjointement à cette campagne, une vidéo réalisée in situ dans un établissement de l'ŒUVRE FALRET a été diffusée pour montrer le quotidien des personnes accompagnées par l'association avec des témoignages. 17 K€ ont été collectés à l'issue de cette campagne.

# Compte d'Emploi annuel des Ressources [Exercice 2018]

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES					
EMPLOIS	Emplois 2018 compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018	RESSOURCES	Ressources collectées 2018 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018
			Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice	T1	0
<b>MISSIONS SOCIALES (ST1)</b>			<b>RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France			Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	257 883	188 003	Dons manuels non affectés	352 786	352 786
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	872	872
Charges des établissements ESMS	42 767 004		Legs et autres libéralités non affectés	18 302	18 302
			Legs et autres libéralités affectés	0	0
Réalisées à l'étranger			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Actions réalisées directement			T2	371 960	371 960
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			AUTRES FONDS PRIVÉS	244 341	
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)</b>			<b>SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
Frais d'appel à la générosité du public	242 431	125 317	AUTRES PRODUITS	8 016 654	
Frais de recherche des autres fonds privés					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)</b>					
T3	1 737 864	139 636			
		452 955			
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	45 005 182		Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	44 447 810	
Dotations aux provisions	163 340		Reprise des provisions	146 278	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	251 563		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	128 549	
			Variation des fonds dédiés collectés (cf. tableau des fonds dédiés)	T4	80 995
Excédent de ressources de l'exercice			Insuffisance de ressources de l'exercice	697 448	
Total général	45 420 085		Total général	45 420 085	452 955
Part des acquisitions d'Immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T5	*			
Neutralisation des dotations aux amortissements des Immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	T5 bis	0			
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6 = T3 + T5 - T5 bis	452 955	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6	452 955
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	T7 = T1 + T2 + T4 - T6	0
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	104 657		Bénévolat	76 472	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	15 801	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	12 384	
<b>TOTAL</b>	<b>104 657</b>		<b>TOTAL</b>	<b>104 657</b>	

\* Excédent des frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement de la gestion propre sur les ressources collectées auprès du public depuis la première campagne d'appel à la générosité du public en 2008.

# Ils nous soutiennent

Allianz 

  
ancv

Conservatoire de Musique  
Marietta Alboni  
Paris

  
cnsa  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie

  
DORIS

  
Efp  
SYNDICAT FRANÇAIS DE  
MÉTALLIQUES ET LIÉGÈRES  
INDUSTRIELLES S.F.M.L.I.

ERES

Eventis  
agence

  
AMIPI

Fondation  
de  
France

GRUPE  
vyv

  
Humanis  
Partager... s'engager

  
KAUFMAN  
& BROAD

KLÉSIA  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

SRETT  
INDUSTRIAL & HEALTHCARE INTELLIGENCE

  
VACANCES  
OUVERTES  
Au service des projets sociaux

  
malakoff  
médéric humanis

  
FONDATION  
Solidarité  
Sous l'égide de la Fondation de France

  
NOTE & BIEN

  
Papier  
d'Arménie®  
PARIS DEPUIS 1885

  
planeum  
BUSINESS INTELLIGENCE

  
rapide  
COMMERCIAL CRM

  
ESAT  
REGAIN  
PARIS

  
SAINT-GOBAIN

  
suez

  
weldom

Y'F Balayage

*B.R. Finance*

CHEMIN  
D'ABRICOT

  
île de France  
DGS MAPP

  
ORPEA

Serge  
DUTOURON

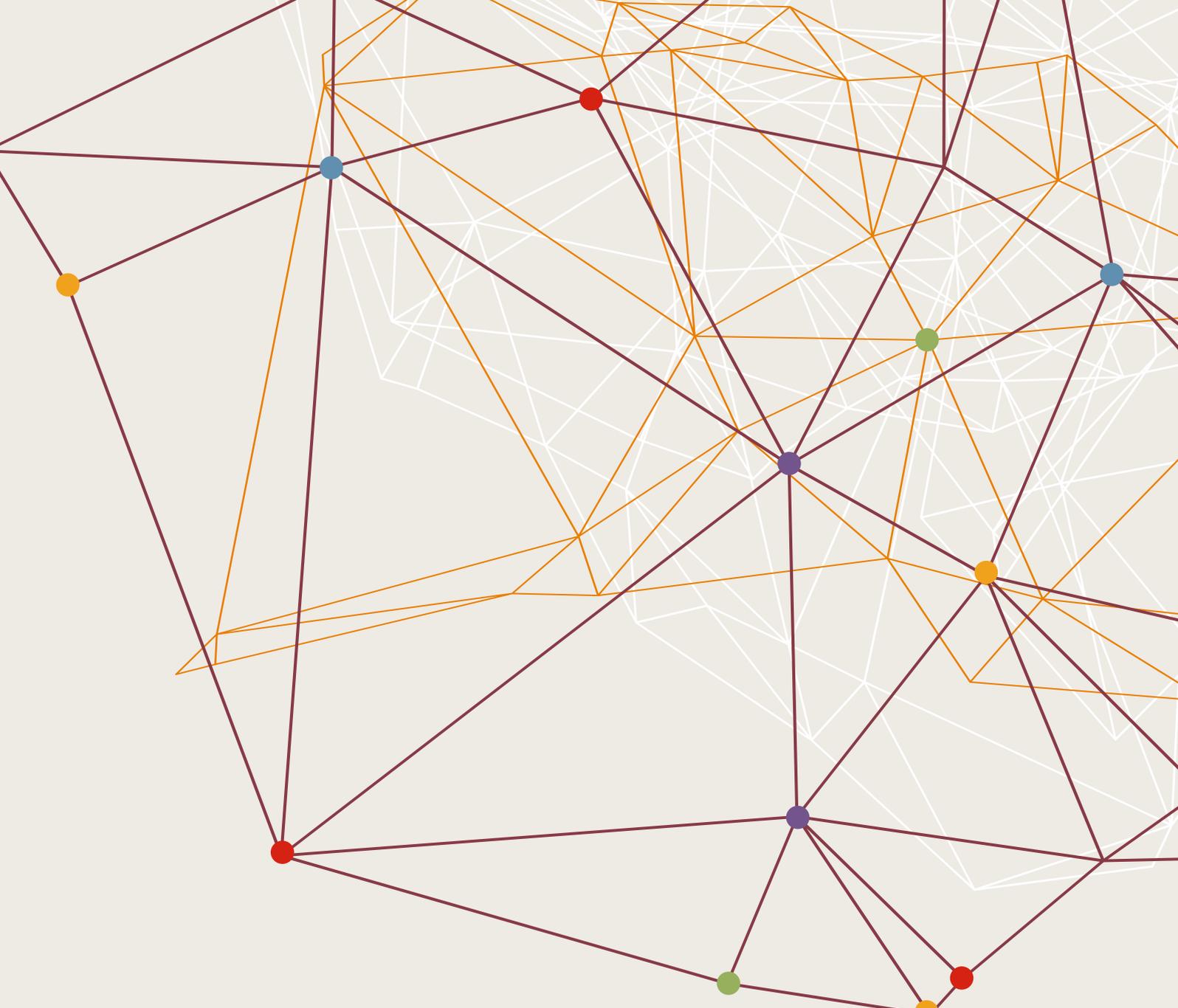
Shinee

  
SILLC  
AIDE SOUTIEN INFORMATION

  
GROUPE ADP

SQUARE

  
GROUPE  
AUDIENS



**ŒUVRE FALRET**

Association Reconnue d'Utilité Publique  
par décret du 16 mars 1849  
[www.falret.org](http://www.falret.org)

**FONDATION FALRET**

Sous l'égide de la Fondation Notre Dame  
[www.fondation-falret.org](http://www.fondation-falret.org)

**ALFAPSY**

[www.alfapsy.fr](http://www.alfapsy.fr)

49, rue Rouelle - 75015 PARIS  
Tél. : 01 58 01 08 90

